

**SATIS ET KHNOUM MAÎTRES D'ÉLÉPHANTINE :
UNE LETTRE SAVANTE DE LA FIN DE L'ANCIEN
EMPIRE (PAPYRUS BROOKLYN 47.218.18)**

Andrea Pillon

► **To cite this version:**

Andrea Pillon. SATIS ET KHNOUM MAÎTRES D'ÉLÉPHANTINE : UNE LETTRE SAVANTE DE LA FIN DE L'ANCIEN EMPIRE (PAPYRUS BROOKLYN 47.218.18). Revue d'égyptologie, Peeters Publishers, 2018, 68, pp.109-139. 10.2143/RE.68.0.3285269 . hal-02511465

HAL Id: hal-02511465

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02511465>

Submitted on 13 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SATIS ET KHNOUM MAÎTRES D'ÉLÉPHANTINE : UNE LETTRE SAVANTE DE LA FIN DE L'ANCIEN EMPIRE

(PAPYRUS BROOKLYN 47.218.18)

[PL. IV-V]

PAR

ANDREA PILLON

Université Paris-Sorbonne, PARIS – Université Ca' Foscari, VENISE

À la mémoire de William Kelly Simpson

Collection et travaux

Conservé au Brooklyn Museum de New York, le papyrus, étudié ici pour la première fois, porte le numéro d'inventaire 47.218.18¹. Le papyrus a appartenu à Charles Edwin Wilbour (1833-1896) et faisait alors partie de la collection que l'égyptologue avait constituée à la fin du XIX^e siècle. Légué par sa fille Theodora Wilbour (1861-1947) au musée de Brooklyn, il y est entré en 1947 avec une centaine d'autres fragments de papyrus de la même époque, mais plus petits – de la taille d'un timbre-poste ou de quelques millimètres –, qui n'ont encore été ni assemblés ni identifiés à un document d'origine². Les circonstances de sa découverte ne sont pas connues avec certitude. Cependant, Charles Wilbour lui-même

¹ Communication de P. O'Rourke, responsable de la collection papyrologique du Brooklyn Museum, avec l'assistance de K. Zurek-Doule. Je tiens à les remercier pour leur disponibilité et pour m'avoir accordé l'autorisation de publier ce papyrus. Il m'est agréable de remercier également Laure Pantalacci d'avoir généreusement partagé sa propre documentation sur les archives d'Éléphantine et pour ses conseils.

Afin d'éviter toute confusion dans la manière de s'y référer, précisons que ce document a reçu, dans le passé, un second numéro d'entrée, le n° 47.218.157, recensé par plusieurs auteurs. Il est signalé par exemple par E. Edel, « Althieratische Elephantine-Papyri aus Strassburg », dans I. Gamer-Wallert – W. Helck (éd.), *Gegengabe. Festschrift für Emma Brunner-Traut*, 1992, p. 74 ; W. K. Simpson, « The Memphite Epistolary Formula on a Jar Stand of the First Intermediate Period from Naga Ed-Deir », dans W. K. Simpson – W. M. Davies (éd.), *Studies in Ancient Egypt, the Aegean, and the Sudan. Essays in Honor of Dows Dunham*, 1981, p. 175 ; L. Pantalacci, « Nouvelles récentes des archives anciennes trouvées dans la ville d'Éléphantine », dans Chr. Gallois – P. Grandet – L. Pantalacci (éd.), *Mélanges offerts à François Neveu (BdE 145)*, 2008, p. 242 ; en dernier lieu, J. Galán, « An Apprentice's Board from Dra Abu El-Naga », *JEA* 93 (2007), p. 110, n. 36. Cette dernière cote a été officiellement annulée. E. Eichler, « Zwei Bemerkungen zu den hieratischen Briefen des Alten Reiches », *GM* 123 (1991), p. 21, a par ailleurs malencontreusement fait circuler le n° 47.218.218 qui est erroné. Seul le premier numéro, 47.218.18, doit donc être retenu.

² Nous reconnaissons les fragments d'au moins une lettre (dans un papyrus opisthographe) envoyée par un homme qui se dit *b3k* « serviteur » du récipiendaire. Sur la documentation conservée au musée de Brooklyn, voir également les remarques de P. Posener-Kriéger, « Les papyrus de l'Ancien Empire », dans *Textes et langages de l'Égypte pharaonique*, II

mentionne, dans sa correspondance, vers 1890, la trouvaille de « bits of papyri » dans l'île d'Éléphantine, « not enough to get any words, but the style is of the Twelfth Dynasty »³. Comme le remarque Laure Pantalacci, la proximité paléographique entre le Moyen Empire et la fin de l'Ancien Empire aurait pu induire le savant en erreur dans la description succincte des documents qu'il avait acquis⁴. On se demande, du reste, si ce lot ne correspond pas aux lettres de l'Ancien Empire associées, dans la tradition allemande⁵, au révérend Archibald H. Sayce – qui accompagnait Wilbour dans ses voyages et se trouvait avec lui à Éléphantine – mais qui ont disparu depuis⁶.

L'existence de ce papyrus avait été signalée par Georges Posener à Paule Posener-Kriéger⁷ ; Bernhard von Bothmer fit ensuite parvenir une photo à cette dernière, lui permettant ainsi de citer la première partie de la lettre dans son travail sur les archives d'Abousir⁸. Le document était connu également de William Kelly Simpson alors qu'il préparait la publication de formules épistolaires inscrites sur une jarre de la Première Période intermédiaire conservée au Museum of Fine Arts de Boston, très proches de celles qui apparaissent dans le papyrus⁹. Selon le savant, les deux documents auraient dû être publiés ensemble, en raison de leurs similitudes.

À part les traductions du passage copié par P. Posener-Kriéger, et nonobstant son contenu exceptionnel, ce papyrus demeure inédit¹⁰. Son édition est d'autant plus urgente que seule une dizaine de lettres sur papyrus du III^e millénaire – dont certaines sont des « lettres aux morts » – sont publiées et amplement connues¹¹.

(*BdE* 64/2), 1974, p. 32 : « quelques fragments de papyrus inédits de l'Ancien Empire (...). L'un d'entre eux est un fragment d'une lettre datée de Pépi II (Brooklyn 47.218.18) ».

³ J. Capart (éd.), *Travels in Egypt (December 1880 to May 1891). Letters of Charles Edwin Wilbour*, 1936, p. 552, 554.

⁴ L. Pantalacci, *op. cit.*, p. 240, n. 5.

⁵ Voir la note dans l'inventaire des manuscrits de Strasbourg écrite par W. Spiegelberg (transcription dans L. Pantalacci, *op. cit.*, p. 240). Voir également G. Möller, *Hieratische Paläographie*, I, 1909, p. 10 : « Einige Bruchstücke sind durch Sayce nach England gekommen », et H. Goedicke, *Old Hieratic Paleography*, 1988, p. xix. Par conséquent, P. Posener-Kriéger, dans *Textes et langages de l'Égypte pharaonique*, II, p. 32, affirme que ces fragments sont « dans une collection particulière en Angleterre ».

⁶ Sur cette hypothèse et l'histoire de la collection de A. H. Sayce, cf. L. Pantalacci, *op. cit.*, p. 241-243. Sur le rapport entre Ch. Wilbour et A. H. Sayce, appelé « le Professeur » par le premier dans ses lettres, cf. *ibid.*, p. 242, n. 20 ; avec référence aussi aux mémoires de A. H. Sayce, *Reminiscences*, 1923, p. 268-292 et *passim*.

⁷ P. Posener-Kriéger, dans *Textes et langages de l'Égypte pharaonique*, II, p. 32, n. 5.

⁸ *Ead.*, *Les archives du temple funéraire de Néferirkarê-Kakaï (les papyrus d'Abousir), traduction et commentaire* (*BdE* 65), 1976, p. 454, n. 4.

⁹ W. K. Simpson, dans *Essays in Honor of Dows Dunham*, p. 175.

¹⁰ Voir notamment la traduction de la formule dite « memphite » dans N. Strudwick, *Texts from the Pyramid Age*, 2005, p. 180, § 98b.

¹¹ Pour une liste des documents publiés, cf. E. Eichler, *op. cit.*, p. 21-22. De nouvelles découvertes permettent d'élargir ce petit corpus, mais il s'agit souvent de matériel qui demeure inédit. Signalons par exemple des fragments de lettres dans les « archives de Saqqara », en cours d'étude par Ph. Collombert, « Les papyrus de Saqqâra: enquête sur un fonds d'archives inédit de l'Ancien Empire », *BSFE* 181 (2011), p. 17-30. Une trentaine de lettres écrites sur des tablettes d'argile sont issues des fouilles du palais de Balat dans l'oasis de Dakhla, dont la publication est préparée par L. Pantalacci (cf. *infra* n. 125). Par ailleurs, le fonds des archives d'Éléphantine n'est pas connu de manière exhaustive et les fouilles menées sur

Description du document

Le papyrus est un feuillet opisthographe qui mesure environ 14,5 × 12,5 cm et se compose de plusieurs fragments jointifs. Il contient, sur les fibres horizontales, un seul texte suivi (*recto*) qui n'est pas conservé en entier. Six colonnes peuvent être reconstituées, dont les quatre premières sont quasiment complètes (manquent un ou deux centimètres dans la partie inférieure) et seule une lacune dans la quatrième colonne occasionne une difficulté de restitution. Les cinquième et sixième colonnes sont, en revanche, très mal conservées : il s'agit d'une partie trop lacunaire pour que l'on puisse appréhender le contenu du texte à cet endroit. Il n'est pas possible non plus d'estimer combien de colonnes manquent ensuite.

Un trait noir vertical ayant fonction de signe graphique métatextuel est placé entre la troisième et la quatrième colonne. Cette ligne sépare deux parties distinctes, du point de vue formel et littéraire. D'un côté l'*incipit*, avec une formule d'adresse, où l'on apprend que c'est un fils qui écrit à son père, et avec un groupe uniforme de bénédictions qu'on dénomme « formule memphite » (cf. *infra*). De l'autre côté, le corps de la lettre proprement dit, qui commence avec la mention de l'aide que les dieux d'Éléphantine Satis et Khnoum ont octroyée au récipiendaire de la missive, en l'ayant délivré (*sfh*) d'un état défavorable. Le contexte de cette action reste, hélas, inconnu.

Sur les fibres verticales (*verso*), au dos de la lettre, trois lignes de texte sont écrites, là où l'on attend l'adresse : les titres, le nom et une formule de bénédiction, inédite, y figurent¹². Deux centimètres plus haut, des traces d'encre font penser à la présence d'au moins un signe, écrit vraisemblablement en sens inverse par rapport à l'adresse. Nous avançons une hypothèse de lecture pour cette marque difficile à distinguer et qui pourrait simplement indiquer l'objet de la lettre (cf. *infra*).

Les fractures verticales et régulières du papyrus indiquent que le document fut plié au moins trois fois, dans le sens de la hauteur¹³.

En raison de la disposition du texte dans ses différentes parties, le document pourrait être associé au corpus des « lettres aux morts », car ces missives déposées dans les tombes reprennent parfois le langage et la mise en page du dispositif textuel épistolaire¹⁴. Cependant, cette possibilité semble exclue par le contenu même de la lettre de Brooklyn.

l'île permettent de trouver encore des lettres de cette époque ; cf. par exemple la description d'une lettre inédite dans G. Dreyer *et al.*, *MDAIK* 58 (2002), p. 215-216, 218-222.

¹² H. Goedicke (« Diplomatical Studies in the Old Kingdom », *JARCE* 3 [1964], p. 35) met en avant la rareté des adresses écrites au dos des lettres au III^e millénaire.

¹³ La façon de plier la lettre et de disposer l'adresse ne doit pas être dissemblable du schéma proposé par W. K. Simpson, *JEA* 52 (1966), p. 40-41, fig. 1.

¹⁴ S. Donnat-Beauquier, *Écrire à ses morts. Enquête sur un usage rituel de l'écrit dans l'Égypte pharaonique*, 2014, p. 114-120, 208-209.

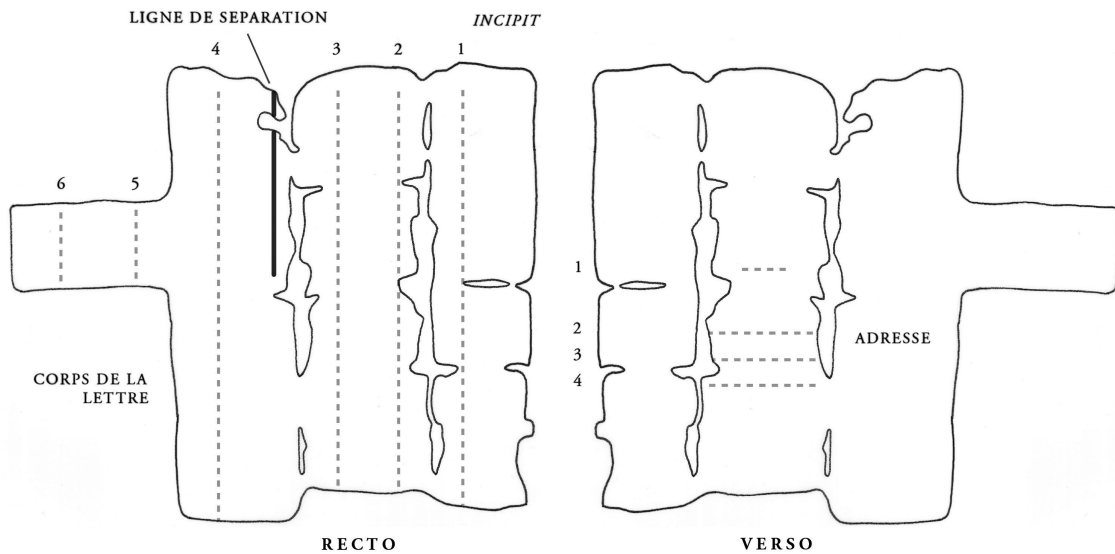


Fig. 1. Papyrus Brooklyn 47.218.18 : schéma de la structure du document (© A. Pillon).

Aucune référence n'est faite à la phraséologie funéraire (aucune évocation par exemple des offrandes ou de la formule abydéniennne)¹⁵. Bien que les locuteurs soient les membres d'une maisonnée, comme souvent dans les lettres aux morts, aucune thématique caractéristique de ces écrits rituels ne ressort des six colonnes de texte conservées (aucune évocation de plaintes, de problèmes relatifs à l'héritage, de demandes d'intervention au défunt, etc.)¹⁶. Les divinités nommées dans le corps de la lettre ne sont pas non plus celles des nécropoles. Leur action bénéfique a déjà été accomplie, tandis que les lettres aux morts servent surtout à demander l'intercession des ancêtres et sont donc orientées vers des actions à venir.

Édition du texte

Translittération et traduction

Recto (pl. IV et fig. 2)

A. *INCIPIT*

“<col. 1> *s3 dd hr jt.(f) mrrw.f `nh.(w) wd3.(w) snb.(w)* <col. 2> *snḏm pth rsy jnb.f jb.k m `nh [wrt]*
 <col. 3> *wn jm3h.k nfr.(w) hr k3 n Nfr-k3-r*”

<col. 1> Un fils déclare à (son) père, qu'il aime, qu'il soit vivant, vigoureux et en bonne santé :
 <col. 2> Que Ptah-au-sud-de-son-mur rende agréable ton cœur avec [beaucoup de] vie, <col. 3> que ton statut de pensionné soit bon auprès du *ka* du (roi) Néferkarê.”

¹⁵ Sur la nécessité d'une phraséologie funéraire dans ces écrits rituels, cf. *ibid.*, p. 120-124.

¹⁶ Sur les thèmes abordés dans les lettres aux morts et le rapport avec le langage juridique, cf. *ibid.*, p. 98-114, 143-145.

B. CORPS DE LA LETTRE

“<col. 4> *jw sfh.n tw stt hnmw nbw 3bw [m (?) ...]* <col. 5> [*nh.(w) wd3(.w) snb.(w) ndm [jb.k ...]* <col. 6> [...] *r.s (?) [...]*.”

<col. 4> Les (dieux) Satis et Khnoum, maîtres d'Éléphantine, t'ont libéré [de (?)...] <col. 5> [vivant, vigoureux et en] bonne santé, afin que [ton cœur soit] plaisant <col. 6> [...] vers elle (?) [...].”

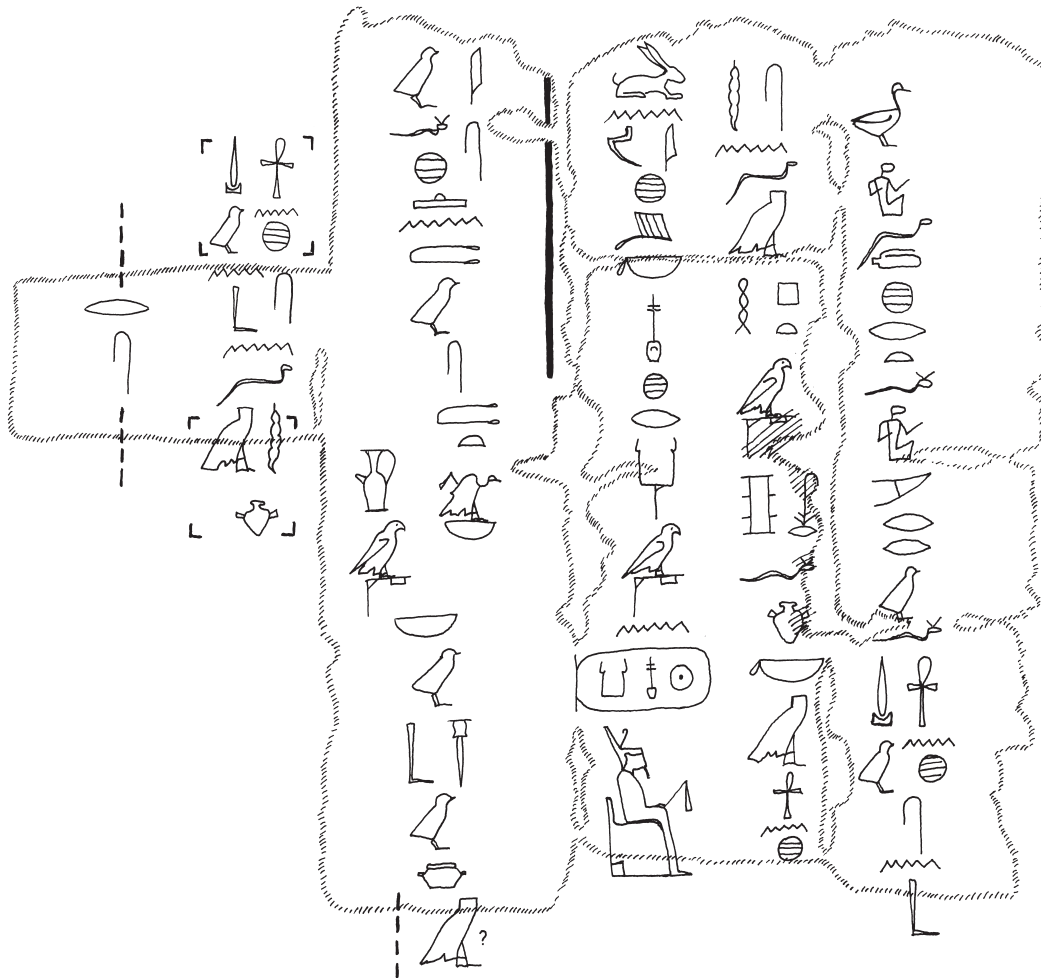


Fig. 2. Papyrus Brooklyn 47.218.18 recto : copie du texte (© A. Pillon).

Verso (pl. V et fig. 3)

C. ADRESSE


<l. 1> *md3t (?)*

<l. 2> *smr w'ty hry-hb* <l. 3> [... *nh.t (?)*]y *nh.t(j)* <l. 4> *wd3.t(j) snb.t(j)*

“<l. 1 > Courrier (?)

<l. 2> (Pour) l’ami unique, le prêtre lecteur <l. 3> [... Nakht]y (?), que tu vives, <l. 4> que tu sois vigoureux, que tu sois en bonne santé !”

Notes

a) *s3 dd hr jt.(f)* (col. 1) – Pour un parallèle de cette formule d’adresse, cf. E. Edel, « Althieratische Elephantine-Papyri aus Strassburg », dans I. Gamer-Wallert – W. Helck (éd.), *Gegengabe. Festschrift für Emma Brunner-Traut*, 1992, fig. 2, p. 75 et p. 78 (« Str. 2 »). On remarque que dans cet exemple étudié par E. Edel le suffixe *f* est bien indiqué (). D’autres lettres des archives d’Éléphantine sont écrites par un fils, lequel se dit *s3.k jm* « ton fils que je suis » : cf. G. Möller, *Hieratische Papyrus aus den Königlichen Museen zu Berlin*, III, *Schriftstücke der VI. Dynastie aus Elephantine Zaubersprüche für Mutter und Kind Ostraka*, 1911, pl. 4 (fragment « Str. A », col. 2-6) et 6 (fragment « Str. Cb », *recto*, col. 3 et 6). Seul dans le fragment « Str. Cb » le nom du fils semble évoqué (*hq3-jb*). Cela n’est donc pas suffisant pour vérifier qu’il s’agit du même individu mentionné, en tant que fils, dans les autres lettres. Par ailleurs, l’identité du père fait défaut dans les papyrus conservés. Au demeurant, il est question d’une *s3t.k jm* « ta fille que je suis » qui écrit à son père, dans une lettre inédite d’Éléphantine en cours d’étude par H.-W. Fischer-Elfert¹⁷.

b) *mrrw.f* (col. 1) – La forme *mrrw.f* après la mention du récipiendaire est interprétée parfois comme une forme relative + complétive : « Un fils déclare à (son) père qu’il souhaite qu’il soit vivant etc. ». Cette lecture suit W. Hayes, « A Much-Copied Letter of the Early Middle Kingdom », *JNES* 7 (1948), p. 7. Or, dans la lettre-modèle étudiée par W. Hayes, la traduction *mrrw.f* « qu’il souhaite que » est redondante puisque cette notion est déjà exprimée à la fin de la phrase. Les propos du scribe en particulier se terminent par *mj mrr b3k m*, « comme le serviteur que je suis souhaite ». De plus, il semble étrange de commencer une missive par une sorte de narration, alors qu’on y trouve, de préférence, des séries de formules stéréotypées d’adresse et de bénédiction qui précèdent le corps de la lettre. Le problème de la traduction de *mrrw.f* dans ce contexte a été soulevé par W. K. Simpson (*JEA* 52 [1966], p. 42) sans trouver de solution. Il me semble pourtant possible d’interpréter *mrrw.f* comme un participe passif imperfectif, dont la gémination serait une marque de « définitude ». L’effet de sens intensif pourrait même être rendu par « son bien-aimé ». Pour cette dernière question de la forme « définie » du participe, cf. E. Oréal, « Noun Phrase Syntax and Definiteness Marking: A New Explanation for the Morphology of Earlier Egyptian Participles », dans E. Grossman *et al.* (éd.), *On Forms and Functions: Studies in Ancient Egyptian Grammar (LingAeg – Studia Monographica 15)*, 2014, p. 173-200. Enfin, cette lecture participiale de *mrrw.f* est acceptée dans certaines traductions de l’incipit de la *Kémyt* où cette même adresse de Brooklyn apparaît, dès le Moyen Empire ; cf. W. Barta, « Das Schulbuch Kemit », *ZÄS* 105 (1978), p. 9.

c) *nh.(w) wd3.(w) snb.(w)* (col. 1) – Pour un parallèle de cette formule en début de lettre, issu d’un papyrus des archives d’Éléphantine, voir le fragment « Str. Cb », *recto*, col. 1 (G. Möller, *loc. cit.*), où la disposition graphique (notamment le dédoublement de la colonne de texte) est également identique à celle du papyrus de Brooklyn. Cette formule placée après l’adresse *N dd hr N mrrw.f* « un tel déclare à un tel, qu’il aime » est exceptionnelle au III^e millénaire. Par ailleurs, à cette époque, la valeur verbale

¹⁷ Sur le contenu de cette lettre, cf. G. Dreyer *et al.*, *MDAIK* 58 (2002), p. 215-216.

de cette phraséologie était peut-être ambiguë, puisque sur la jarre de Naga ed-Deir de la Première Période intermédiaire, c'est la version *'nh.f wd3.f snb.f* qui est placée après l'adresse *N dd hr N* « un tel déclare à un tel » et après *mrrw.f*¹⁸. Cette fluctuation entre une forme subjonctive et une forme stative avec une valeur optative, dans la culture rédactionnelle de la fin du III^e millénaire, est remarquable.

d) *snđm pth rsy jnb.f jb.k m 'nh [wrt]* (col. 2) – Pour la restitution *[wrt]* dans ce passage de la « formule memphite » voir les variantes recensées par T. G. H. James¹⁹. D'habitude, cette phrase se termine, de plus, avec *j3wt nfrt* « (et avec) un bel âge ». Mais la place disponible dans le papyrus de Brooklyn ne semble pas suffisante pour l'ajouter.

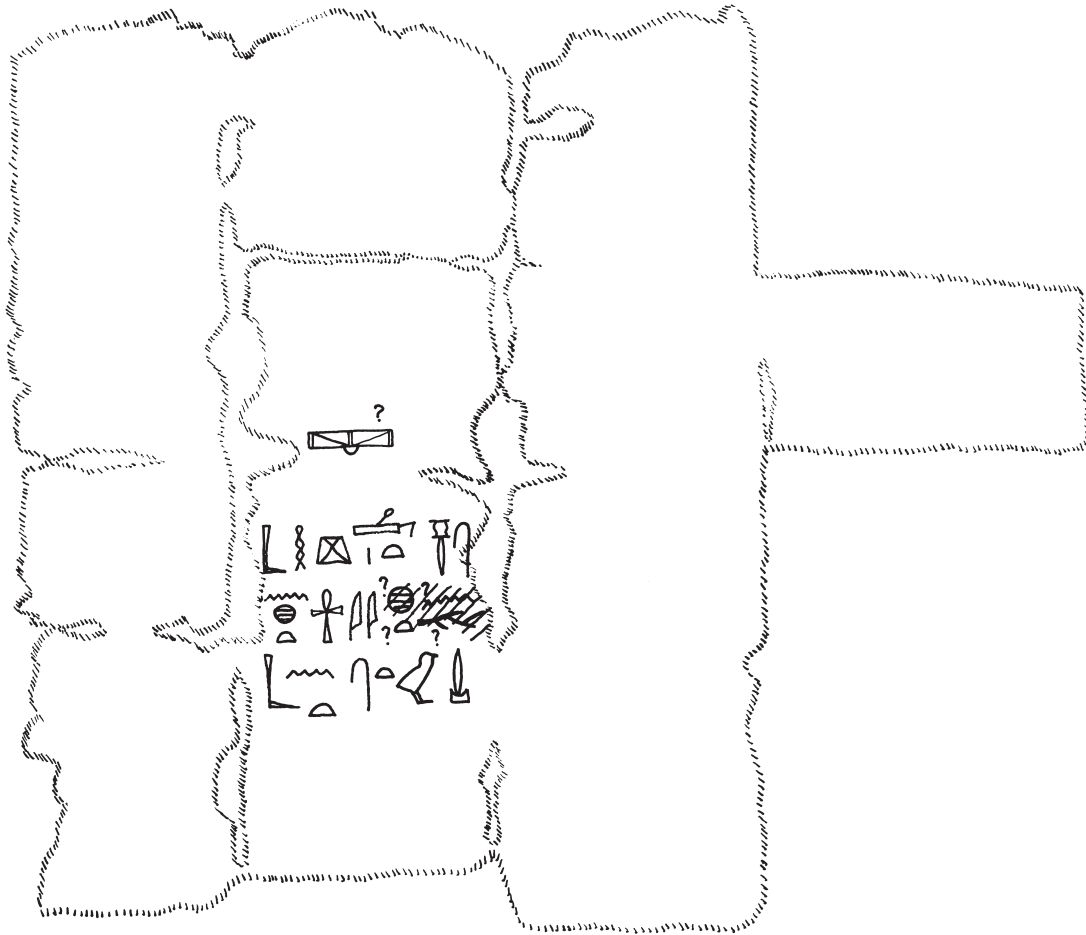
















Fig. 3. Papyrus Brooklyn 47.218.18 verso : copie du texte (© A. Pillon).

¹⁸ Jarre Boston MFA 13.3791, col. 1 (*b3k dd hr nb.f mrrw.f 'nh.f wd3.f snb.f*), 6-7 (*[nb].f mrrw.f nh.f wd3.f snb.f m 3wt dt*) : cf. W. K. Simpson, *op. cit.*, fig. 6-7.

¹⁹ T. G. H. James, *The Heḳanakhte Papers and Other Early Middle Kingdom Documents*, 1962, p. 123, c) et n. 2. Voir également la jarre Boston MFA 13.3791, col. 3, où la phrase est attestée complètement pour la première fois (*snđm pth rsy jnb.f jb.k m 'nh wr[t] j3wt nfrt*) : cf. W. K. Simpson, *loc. cit.*

e) *wn jm3h.k nfr.(w) hr k3 n Nfr-k3-r** (col. 3) – Selon J.P. Allen, la traduction de *nfr* « être en bon état » est redondante par rapport au statut de *jm3h* « pensionné » car cette formule suit souvent le souhait d’atteindre un *j3wt nfrt* « bel âge » ; il propose alors que *nfr* soit un adjectif qui signifie « final » et comprend la formule comme un prédicat adverbial : « Que ton statut final de pensionné puisse être auprès du *ka* du roi (...) »²⁰. – Concernant le dessin du radicogramme , la moelle épinière est représentée au centre des vertèbres () , un détail peu courant. Le hiéroglyphique correspond à la variante . Pour des parallèles, voir dans le papyrus funéraire Gardiner II²¹. Soulignons que les lapicides de la fin du III^e millénaire adoptent une écriture similaire à , en hiéroglyphes, pour écrire aussi d’autres signes, tels que .²²


f) *k3* (col. 3) – Dans les parallèles de la phrase *wn jm3h.k nfr.(w) hr k3 n...* le signe des bras levés  pour indiquer le *ka* prend les formes suivantes : celle, simple, suivie d’un trait vertical  (notamment au Moyen Empire)²³, celle des bras levés sur un pavois -²⁴ (depuis la fin de l’Ancien Empire) ou celle des bras levés superposés à une pièce d’étoffe  (Première Période intermédiaire/début du Moyen Empire)²⁵. Les différentes graphies sont généralement reconnaissables. Cependant, dans le papyrus de Brooklyn, le dessin est peu clair. S’agit-il du groupe  ? Le trait noir qui se superpose au signe des deux bras levés ne serait-il qu’un mauvais emplacement d’un trait vertical placé trop haut par le scribe ? Le *ductus* du papyrus de Brooklyn () nous montre cependant que le trait est « accroché » au signe des bras levés (le haut du trait forme une boucle, à peine esquissée) et semble donc placé intentionnellement. D’un point de vue philologique, il est préférable de restituer  puisque cette graphie est connue depuis la fin de l’Ancien Empire dans ce type de formulaire. À la différence de notre exemplaire, les deux bouts de l’étoffe dans le signe  sont d’habitude bien discernables. De plus, lorsque ce dernier signe est vite exécuté, il demeure reconnaissable par sa forme  en « étoile »²⁶.

²⁰ J. P. Allen, *The Heqanakht Papyri*, 2002, p. 19, 49 (= III 3). Cf. E. Edel, *Altägyptische Grammatik*, 1955-1964, § 712.




²¹ Cf. H. Goedicke, *Old Hieratic Paleography*, pl. 13b (F 39).


²² Sur cette confusion, cf. E. Brovarki, *The Inscribed Material of the First Intermediate Period from Naga-ed Dêr*, thèse inédite, université de Chicago, 1989, p. 260-262, 757, d). Voir également dans les inscriptions rupestres d’El Kab, cf. H. Vandekerckhove – R. Müller-Wollermann, *Die Felsinschriften des Wâdi Hilâl, I. Text (Elkab VI)*, 2001, p. 355 – précision qui m’est fournie par A. Gasse.

²³ Papyrus New York MMA 22.3.524, l. 4, provenant du tombeau de Méketrê à Deir el-Bahari, l. 4 (= T. G. H. James, *Heqanakhte Papers*, doc. 12, p. 80, pl. 21) ; papyrus Caire 91061/JdE 58045, l. 4 (= T. G. H. James, *op. cit.*, doc. 17, p. 92, pl. 26-27). Cet emploi est attesté aussi dans la *Kémyt*, comme le signale T. G. H. James, *op. cit.*, p. 123.




²⁴ Pour un exemple de  daté de la fin de l’Ancien Empire, dans la documentation des archives d’Éléphantine, cf. E. Edel, *op. cit.*, p. 76, fig. 5 (Str. 5). Pour des exemples du Moyen Empire, cf. E. Edel, *op. cit.*, p. 77, fig. 7 (= P. München 1504) et la tablette Caire CG 25367 publiée par G. Daressy, *Ostraca : Nos 25001-25385*, 1901, pl. 62.

²⁵ Pour la Première Période intermédiaire, cf. le support de jarre Boston MFA 13.3791, col. 4 e 9, publié par W. K. Simpson, dans *Essays in Honor of Dows Dunham*, p. 176-178, fig. 6-8 (la restitution du signe diffère de l’interprétation que nous proposons, cf. la note ci-dessous). Pour le Moyen Empire, cf. papyrus New York MMA 22.3.518, *recto*, l. 3 = J. P. Allen, *The Heqanakht Papyri*, pl. 12-13, 34-35 (lettre III).

²⁶ Voir dans la jarre New York MFA 13.3791, l. 4, 9 (W. K. Simpson, *loc. cit.*). On remarque que W. K. Simpson propose de lire  alors que le *ductus* est influencé par , c’est-à-dire la graphie hiéroglyphique du signe de la bande de tissu traversée par l’étoffe .

g) *Nfr-k3-r'* (col. 3) – Concernant la traditionnelle antéposition honorifique de l'élément divin (Rê) dans les noms théophores, la métathèse (l'absence d'antéposition) attestée plusieurs fois à la fin du III^e millénaire (notamment à l'époque héracléopolitaine) est employée parfois comme critère de datation²⁷. Or, ici il est écrit littéralement *r'>nfr>k3* () en respectant l'antéposition honorifique, tandis que la métathèse de l'époque héracléopolitaine aurait occasionné la graphie *nfr>k3>r'*. Sur l'identité de ce roi, cf. *infra*. – À la fin de l'*incipit*, après le signe du souverain assis, rien ne doit être restitué dans la lacune. Si le nom d'un roi ou d'une reine était régulièrement suivi par une formule de type *'nh dt* ou *'nh mj r' dt*, cela ne semble pas le cas dans la formule memphite.

h) *jw sfh.n tw stt hnmw nbw 3bw [m (?) ...]* (col. 4) – Pour l'acception *sfh* « libérer »²⁸, dans le sens de se tirer d'une affaire, cf. le discours du roi dans la biographie de Kaïemtjenet (V^e dyn.) : [...] *twr jgr jr sfh.(j) jm.sn* « C'est encore toi (*scil.* le notable) qui as agi et j'en fus libéré (*scil.* de la tempête) »²⁹. Or, l'onomastique de l'Ancien Empire nous apprend que cette action de *sfh* est volontiers associée à une action divine accomplie en faveur des particuliers. De fait, des noms théophores construits sur le modèle *sfh* + DIEU semblent signifier « celui que le dieu a libéré »³⁰. Il est probable que cette libération fasse allusion à la fin d'une maladie ou à une intervention pour remédier à une situation négative : l'association *sfh-nfr* attesté dans un anthroponyme de Meir semble préciser ce type de contexte libérateur³¹. Cependant, ce verbe était employé pour désigner également le moment de l'accouchement, notamment la libération du nouveau-né du ventre de sa mère³². On pourrait ainsi traduire *sfh* par « délivrer ». La transformation d'état que l'action de ce verbe comporte permet enfin d'exprimer la « purification »³³. Or, dans le chant des harpistes de la tombe d'Antefiker (début XII^e dyn.), l'action est attribuée à Hathor qui délivre le défunt et le rend éloquent, lui donnant ainsi une nouvelle forme dans l'au-delà³⁴. Enfin, nous pouvons seulement supposer ce que le fils déclare : les *numina loci* d'Éléphantine avaient pu gratifier son père depuis sa naissance ou avoir entraîné la sortie du notable d'une maladie ou encore avoir contribué à sa réussite dans une affaire judiciaire ou expéditionnaire, d'où cet individu revient bien vivant, vigoureux et en bonne santé.

i) *stt* (l. 4) – Le déterminatif divin du vautour perché sur la corbeille (ici ) est connu pour la déesse Satis à partir de la IV^e ou V^e dynastie, dans la production épigraphique de la région de la Première Cataracte ()³⁵. Pour un parallèle hiéroglyphique de notre exemplaire, voir la graphie  dans l'anthroponyme

²⁷ Sur ce phénomène, employé comme critère de datation, cf. W. Schenkel, *Frühmittelägyptische Studien*, 1962, p. 150-151, 154 ; W. K. Simpson, *op. cit.*, p. 175 ; E. Brovarski, *Inscribed Material*, p. 1027, n. 80.

²⁸ *Hannig-Lexica* 4, p. 1113, § 47735, « erlösen von ».

²⁹ Trad. de J. Stauder-Porchet, *Les autobiographies de l'Ancien Empire égyptien (OLA 255)*, 2017, p. 125-126 (C.x-11).

³⁰ *Urk.* I, 183, l. 15. Cf. K. Scheele-Schweitzer, *Die Personennamen des Alten Reiches (Philippika 28)*, 2014, p. 110, n. 74 et p. 643, § 3086.







³¹ Cf. *ibid.*, p. 111, n. 78 et p. 643, § 3087.




³² *Wb* IV, 116, 12-15.

³³ Sur l'acception « purifier », cf. *Wb* IV, 116, 17-20 (« Schmutz, Böses ablösen ») ; *Hannig-Lexica* 4, p. 1113, § 47735 (« den Ka läutern »).

³⁴ N. De G. Davies, *The Tomb of Antefoker, Vizier of Sesostris I, and of His Wife Senet, N° 60 (TTS 2)*, 1920, p. 23-24, pl. 29, col. 12-13.

³⁵ Cf. D. Valbelle, *Satis et Anoukis (SDAIK 10)*, 1981, p. 1 (doc. 3-5), 73 (on. 6-8) et 85, n. 15-16. Ajouter les graphies relevées récemment sur les inscriptions rupestres de l'île de Séhel, cf. A. Gasse – V. Rondot, *Les inscriptions de Séhel (MIFAO 126)*, 2007, p. 48-49 (SIH 58-62).

féminin *stt-ḥtp* inscrit sur trois vases de la tombe 88 de Qoubbet el-Hawa³⁶. Comme D. Valbelle a pu le constater, le déterminatif est le même employé habituellement pour la déesse Nekhbet³⁷. Nous rappellerons que celle-ci est figurée comme un vautour sur la corbeille et représentait la Haute Égypte dans le nom de *Nebty* des titulatures royales³⁸. Or, au III^e millénaire, le déterminatif divin est généralement le même pour les dieux et pour les déesses. En dehors des Textes des Pyramides, il s'agit notamment du faucon perché sur le pavois  et parfois du simple faucon , notamment vers la fin de l'Ancien Empire³⁹. Pour les divinités féminines, le cobra  ou le cobra perché sur la corbeille  apparaît aussi parfois en tant que déterminatif⁴⁰. Il est rare que le déterminatif corresponde en revanche à la forme, voire à l'iconographie, de la divinité⁴¹. Dans le papyrus de Brooklyn, le déterminatif du vautour perché sur la corbeille  pour Satis pourrait ne pas avoir une valeur iconographique ni un rapport direct avec Nekhbet, comme cela a été proposé, mais désigner l'essence divine de Satis en tant que déesse de Haute Égypte⁴². Il est dessiné en contrepartie du signe  attribué au dieu Khnoum et ayant ici peut-être une valeur « masculine » : ce qui permet de mettre en valeur la nature de couple des deux divinités.

j) *ḥbw* (col. 4) – Le déterminatif  pour le toponyme qui désigne la ville d'Éléphantine est attesté principalement à l'Ancien Empire ; il fait référence probablement au granit, si important pour l'économie de la région⁴³. Il manque le déterminatif géographique de la terre vallonnée  qui l'accompagne généralement, tandis que le signe de la ville  devient plus courant à partir de la Première Période intermédiaire⁴⁴.

³⁶ D. Valbelle, *op. cit.*, p. 73, n. 353, avec la correction des lectures données par E. Edel, *Die Felsengräber der Qubbet el Hawa bei Assuan*, II, *Die althieratischen Topfaufschriften aus den Grabungsjahren 1972 und 1973*, 1975, pl. 24, fig. 71 (n° 88/528), pl. 25, fig. 72 (n° 88/529) et pl. 53, fig. 132 (n° 88/589). Pour la datation de ce matériel à la fin de la VI^e dynastie, voir maintenant E. Edel, *Die Felsgräbernekropole der Qubbet el-Hawa bei Assuan*, I/2, 2008, p. 1053-1056.

³⁷ D. Valbelle, *op. cit.*, p. 85-86 (§ 2). Pour les graphies hiératiques du III^e millénaire, toutes indiquant la déesse Nekhbet, cf. les exemples réunis par H. Goedicke, *Old Kingdom Paleography*, p. 14b (G14), provenant des papyrus funéraires Gardiner. Cf. également N. Beaux, « La marque du "divin" : Comparaison entre deux corpus funéraires : les Textes des Pyramides et les Textes des Sarcophages », dans S. Bickel – B. Mathieu (éd.), *D'un monde à l'autre (BdE 139)*, 2004, p. 54.

³⁸ Cf. P. Kaplony, *Die Rollsiegel des Alten Reichs*, I (*MonAeg* 2), 1977, p. 138-143, 254-265 ; J. von Beckerath, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen (MÄS 49)*, 1999², p. 10-16.

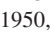
³⁹ Pour les dieux et les déesses, cf. H. G. Fischer, *Dendera in the Third Millennium B.C.*, 1968, p. 211, n. 820 et p. 226.


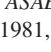
⁴⁰ R. Shalomi-Hen, *The Writing of Gods. The Evolution of Divine Classifiers on the Old Kingdom (GOF 38/4)*, 2006, p. 151.

⁴¹ Pour l'Ancien Empire, voir par exemple le signe de la grenouille perchée sur la corbeille attribué à la déesse Héket ; cf. G. Maspero (éd.), *Les mastabas de l'Ancien Empire. Fragment du dernier ouvrage de A. Mariette*, 1889, p. 217 et 218 (tombe de 'nh-m-'k3.j), p. 228 et 230 (= k3j), p. 399-400 (= s3m-nfr). En général, cf. N. Beaux, *op. cit.*, p. 52-56.









⁴² Cf. D. Valbelle, *op. cit.*, p. 86-87.


⁴³ A. H. Gardiner, *AEO* II, 1968, p. 4*.

⁴⁴ Pour une liste des graphies de *ḥbw* au III^e millénaire, cf. K. Zibelius, *Ägyptische Siedlungen nach Texten des Alten Reiches (TAVO 19)*, 1978, p. 3-6 ; M. Loth, « Der Ortsname Elephantine », *Kemet* 14/3 (2005), p. 38 ; en dernier lieu L. Morenz, « Mytho-Poetik einer Landschaft. Die Konzeption von Abu », dans L. Morenz – M. Höveler-Müller – A. el-Hawary (éd.), *Zwischen den Welten. Grabfunde von Ägyptens Südgrenze*, 2011, fig. 3, p. 41. Pour  à la Première Période intermédiaire, cf. J. Vandier, *Mo'alla. La tombe d'Ankhtifi et la tombe de Sébekhotep (BdE 18)*, 1950, I. VB1, VIa4.

Pour  à la XI^e dynastie, cf. L. Habachi, *ASAE* 55 (1958), p. 176-178, fig. 2-3. Pour le Moyen Empire, cf. par exemple D. Valbelle, *Satis et Anoukis (SDAIK 10)*, 1981, p. 93. Pour un parallèle de l'emploi de  dans ce toponyme au Moyen

k) [*nh̄.(w) wd̄3.(w) snb.(w) nd̄m [jb.k ...]* (col. 5) – La reconstitution proposée demeure hypothétique et s'appuie sur un fragment de papyrus provenant d'Éléphantine, où le terme *nd̄m*, et non l'usuelle forme causative *sn̄dm* des formules épistolaires, semble suivre l'expression *nh̄.(w) wd̄3.(w) snb.(w)*⁴⁵. Un parallèle de l'expression *nh̄.(w) wd̄3.(w) snb.(w)* suivie par *nd̄m jb.k* est connu dans une formule des Textes des Pyramides⁴⁶.

l) *md̄3t (?)* (l. 1) – Au dos de la lettre, sont écrits tête-bêche, de préférence, l'identité du destinataire et celle de l'expéditeur, mais l'action de « donner » (le document) est parfois précisée pour indiquer qui est l'un et qui est l'autre⁴⁷. Dans le papyrus de Brooklyn, le signe  que nous lisons  (cf. *infra*, fig. 3 et 5) ne peut pas faire partie d'un titre comme par ex. *jry md̄3t* « préposé au courrier » (): aucune trace d'encre ne permet cette lecture⁴⁸. Le groupe de signes  nous semble également à exclure. Or, il n'est pas insolite de trouver des références inusitées au dos d'une lettre. Dans les archives d'Héqanakht, le signe de la rame  est placé à cet endroit⁴⁹ : il pourrait s'agir d'une marque de reconnaissance de l'expéditeur ou, selon T. H. G. James, d'un signe qui aiderait à reconnaître le sens de la lecture⁵⁰. Dans notre cas, le signe  pourrait servir au destinataire à identifier la nature de la missive : *md̄3t* « courrier ». Héqanakht précisait parfois, au dos du papyrus, la nature du document qu'il envoyait à sa famille (par ex. « écrit du blé qui est dans Taour » et « écrit de ce qui est dans Perhaa »)⁵¹. Sur la signification de , voir une missive des archives d'Éléphantine où il est question d'apporter une *mjt md̄3t* « copie (de la) lettre/document » ()⁵². Sur le papyrus inédit provenant de fouilles récentes de l'île, l'expression *md̄3t tn* est employée pour indiquer la lettre elle-même⁵³.

m) [... *nh̄t (?)*]y (l. 2) – Si les deux titres écrits dans la première ligne ne posent pas de problèmes de lecture, la détérioration du texte au début de la deuxième empêche en revanche de déchiffrer avec certitude le peu de traces d'encre qui restent (cf. *infra* fig. 5). On s'attendrait à y lire un dernier titre ou, directement, le nom du dignitaire. Parmi les possibilités envisageables, mais sans pouvoir arriver à une conclusion satisfaisante, nous retenons la lecture  et l'éventualité que cela représente la fin

Empire, cf. les remarques de F. Haikal, « A Letter of the Middle Kingdom », *ASAE* 70 (1984-1985), p. 312, b), dans une épithète de Khnoum.

⁴⁵ Voir le fragment « Str. Cb », *recto*, l. 1, dans G. Möller, *Hieratische Papyrus*, III, pl. 6.

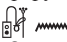
⁴⁶ *Pyr.* 707c (*Spruch* 406).

⁴⁷ T. G. H. James, *The Heqanakhte Papers*, p. 127-128, § 7.

⁴⁸ Sur le rôle du *jry md̄3t*, cf. notamment P. Piacentini, « Les “préposés aux écrits” dans l'Égypte du III^e millénaire », *RdE* 53 (2002), p. 179-196.

⁴⁹ Papyrus New York MMA 25.3.517, *verso* = J. P. Allen, *The Heqanakht Papyri*, pl. 6, 32-33 (Lettre II).

⁵⁰ Selon G. Posener, le signe indique en revanche que la missive est arrivée par bateau. Cf. T. G. H. James, *op. cit.*, p. 36, 128.

⁵¹ Papyrus New York MMA 22.3.522, *verso*, l. 1 (J. P. Allen, *op. cit.*, p. 20, pl. 50-51 = Bilan VII) ; papyrus New York MMA 22.3.521, *verso*, l. 1-2 (*ibid.*, p. 19, pl. 46-47 = Bilan VI). On trouve ce même type d'indication  + OBJET DE LA MISSIVE dans d'autres documents, cf. par ex. le papyrus New York MMA 22.3.525 *verso*, provenant des fouilles autour du tombeau de Mékétrê, publié dans T. G. H. James, *op. cit.*, p. 85, pl. 22.

⁵² G. Möller, *Hieratische Papyrus*, III, pl. 7 (Str. Ba, *verso*, l. 3).

⁵³ G. Dreyer *et al.*, *MDAIK* 58 (2002), p. 216.

d'un nom en **nhtj*⁵⁴. Cette forme n'est pas attestée dans la prosopographie d'Éléphantine ni de Qoubbet el-Hawa : s'agit-il de l'hypocoristique du célèbre nom *ppy-nht* ? Il est aussi insolite de ne pas avoir de




déterminatif  ou  après l'anthroponyme. Le deuxième roseau  pourrait-il s'y substituer ?

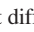

n) *'nh.t(j) wd3.t(j) snb.t(j)* (l. 2-3) – L'emploi de la formule *'nh.(w) wd3.(w) snb.(w)* après les titres et le nom des locuteurs, dans l'adresse, est connu au Moyen Empire : à cette époque cette expression devient une épithète courante qu'on trouve mentionnée régulièrement dans l'adresse et dans le corps de la lettre après la mention *nb* « maître »⁵⁵. En revanche, l'exemple du papyrus de Brooklyn, où la forme stativale du verbe est conjuguée à la deuxième personne du singulier (c'est-à-dire que l'expéditeur s'adresse directement à son interlocuteur pour lui souhaiter vie, vigueur et santé) est un cas isolé.

Remarques sur le style

Graphie

L'écriture livre des informations sur le statut du scribe et le contexte lettré de l'époque. La qualité du graphisme est remarquable. La lettre (*recto*) est dans son ensemble écrite avec habileté et élégance. Le texte occupe une partie importante de la feuille, en permettant une lecture aisée. Les cadrats sont harmonieux. Les proportions et les détails sont réussis, les intervalles entre les signes sont uniformes. Les trempages dans l'encre sont effectués avec régularité – trois ou quatre fois par colonne – après que le scribe a dessiné avec aisance un groupe compact de signes ou, dans le cas du souverain assis sur le trône, un hiéroglyphe complexe et étalé. La maîtrise de la technique du calame est perceptible également dans le dégradé de la couleur noir de l'encre, dont la saturation diminue doucement trait après trait. Ce dégradé qui se produit après chaque trempage est uniforme sur toute la lettre conservée. On remarque aussi la fluidité du déplacement du roseau du scribe : le calame court d'un trait à l'autre ou d'un signe à l'autre, sans abonder en ligatures et fioritures, et sans agréger les différents traits qui dessinent habituellement un signe unique.

L'expérience et la subtilité du scribe se reflètent aussi dans le penchant à isoler visuellement des mots autonomes (à travers l'emploi d'une ligature simple, par ex. , entre les signes  et  dans *jm3h*) et à mettre en exergue graphiquement des formules stéréotypées (*'nh wd3 snb*) ou associer deux entités distinctes (par ex. Satis et Khnoum) à travers le dédoublement partiel d'une colonne de texte. Cela permet de livrer un texte compact autour de ces éléments cohérents et de rendre le discours le plus intelligible possible.

⁵⁴ Pour le peu d'attestations à l'Ancien Empire, cf. K. Scheele-Schweitzer, *Die Personennamen*, p. 501, § 2125 (*nhtj*) et 2126 (*nhty*). Or, le premier signe hiéroglyphique perceptible pourrait être le crocodile  à la place de  mais il serait difficile de justifier la suite.

⁵⁵ Par exemple, cf. P. Londres BM 10567 = T. G. H. James, *Heḳanakte Papers*, doc. 18, p. 94-96, pl. 27, avec les remarques p. 129.

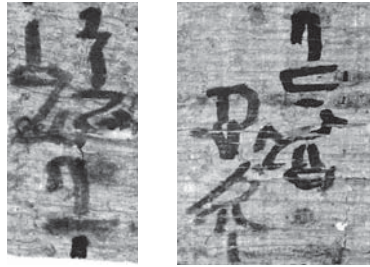


Fig. 4. Détail du dédoublement de la colonne de texte dans l'écriture de l'expression stéréotypée *'nh.(w) wd3.(w) snb.(w)* à gauche et du nom de Satis et Khnoum à droite (© Brooklyn Museum).

Au dos de la missive (*verso*), le tracé hiéroglyphique est en revanche moins soigné. La forme et la dimension des signes sont approximatives, leur emplacement peu linéaire. Le trait est nerveux et presque grossier, le dégradé est abrupt. Cela ne signifie pas pour autant que l'adresse a été rédigée par une main différente de celle qui a écrit le message au *recto*. Il est habituel que le scribe, après avoir plié le feuillet, indique rapidement, sur les faces encore visibles du papyrus, quelques informations concernant l'expéditeur et le destinataire, avant d'effectuer le scellement.



Fig. 5. Détail de l'adresse au *verso* avant la restauration du papyrus (© Brooklyn Museum).

Qu'il s'agisse de l'écriture de l'expéditeur lui-même ou de celle d'un secrétaire, la lettre est l'œuvre d'un scribe expérimenté, qui soigne la calligraphie. Le graphisme est adapté au contexte. Ce n'est pas un document administratif qui abonde en hardiesses cursives et en tachygraphies propres à un comptable qui économise son effort et épargne l'espace occupé par l'écrit. Cette lettre est conçue pour faciliter la discussion avec l'interlocuteur grâce au visuel : il s'agit d'un instrument de communication entre des hommes initiés aux règles et

aux formes de la correspondance. Le message avait, du reste, une relative importance, si l'on pense au caractère pompeux des formules, telle la mention des divinités qui agissent en faveur du récipiendaire.

Du métatextuel à la pensée littéraire

Que le scribe ait bien eu conscience de l'usage esthétique et artificiel du langage écrit, la ligne de séparation entre les colonnes 3 et 4 en témoigne aussi. Ce long trait n'est pas sans signification : il s'agit d'un dispositif métatextuel singulier.

Dès l'Ancien Empire, des traits verticaux ou horizontaux structuraient la mise en page et distribuaient ainsi les informations sur la feuille. L'emploi de tableaux complexes dans les archives administratives depuis la IV^e dynastie est un exemple évident de cette *forma mentis* rationnelle des scribes dans la gestion des données et dans la projection textuelle de celles-ci⁵⁶. C'était le résultat d'une éducation rédactionnelle dans laquelle l'apprentissage de modèles graphiques à reproduire était essentiel⁵⁷. Un emploi moins anodin de ces traits, mais commun depuis les plus hautes époques, se retrouve dans le dispositif épistolaire. Ainsi, en début de lettre, un trait de séparation au-dessus et/ou à droite de la missive mettait en exergue la date et/ou permettait de caser les références personnelles (titres, nom, ascendants) relatives à l'expéditeur et au destinataire⁵⁸. Ces procédés prouvent que « l'opposition distinctive entre lignes et colonnes, dont l'étude doit encore être affinée, joue comme marqueur visuel de la même façon que la bichromie » et que les lettres recoupaient, dans ce contexte, d'autres catégories d'archives administratives (par ex. les décrets et les inventaires)⁵⁹.

De fait, les lignes servaient aussi de ponctuation. Un court trait horizontal était employé parfois pour séparer deux périodes dans une colonne de texte⁶⁰. Dans les papyrus liturgiques,

⁵⁶ Pour un aperçu sur la culture bureaucratique égyptienne à cette époque, cf. l'argumentaire de B. J. Kemp, *Ancient Egypt. Anatomy of a Civilization*, 2006², p. 163-171. Avec une attention particulière sur la disposition des documents administratifs, cf. Chr. Eyre, *The Use of Documents in Pharaonic Egypt*, 2013, p. 42-45. Les premiers papyrus hiéroglyphiques documentés, découverts récemment (P. Tallet, *Les papyrus de la mer Rouge I. Le journal de Merer. Papyrus Jarf A et B [MIFAO 136]*, 2017), confirment la préséance des modèles administratifs dans la culture rédactionnelle de l'époque.

⁵⁷ On remarque que le même modèle pour l'enregistrement, par exemple, du personnel et de leurs tâches est employé à la V^e dynastie à Abousir et vers la IV^e dynastie à Gébelein. Les tableaux administratifs des deux localités et les contextes administratifs et temporels différents sont comparables : un modèle de rubrique se dégage. Cf. P. Posener-Kriéger, *Les archives*, p. 8-20 ; *ead.*, *I Papiri di Gebelein. Scavi G. Farina 1935*, 2004, p. 14, n. 8, pl. 2-3 (pGeb I, *recto*, d), 30 (pGeb IV, *recto*, d).

⁵⁸ Sur la disposition du texte dans les lettres, avec une attention particulière pour les archives juridiques, cf. H. Goedicke, *JARCE* 3 (1964), p. 31-41.

⁵⁹ Voir en particulier les remarques de L. Pantalacci, « Archivage et scribes dans l'oasis de Dakhla (Égypte) à la fin du III^e millénaire », dans *ead.* (éd.), *La lettre d'archive (Topoi Orient-Occident Suppl. 9)*, 2008, p. 144.

⁶⁰ Deux marques horizontales sont visibles sur la jarre de Boston MFA 13.3791, comme cela est observé par W. K. Simpson, dans *Essays in Honor of Dows Dunham*, p. 175, n. 5, qui fait mention aussi des lignes dessinées sur le bol

et dans leur transposition sur les monuments, les formules étaient parfois séparées et allaient former des cases que les Égyptiens (notamment dans les Textes des Pyramides) dénommaient *ḥwt* « domaine »⁶¹. Ces dispositifs graphiques permettaient de signaler des paragraphes et créaient l'espace pour écrire aussi un titre⁶². Dans des écrits rituels comme les lettres aux morts, la disposition des lignes (par ex. une écriture circulaire) sur le support du texte suivait parfois même une esthétique spécifique qui avait, semble-t-il, une valeur magico-performative⁶³.

Dans le papyrus de Brooklyn, le trait noir est placé de manière inattendue. Après quatre colonnes de formule d'adresse et de bénédictions très développées, le scribe prend soin de préciser où s'arrête l'*incipit* et où commence le vrai discours, c'est-à-dire le message de la lettre. Ce fait n'est pas anodin si on pense que certains chercheurs, n'ayant pas eu accès au document et ignorant donc la présence d'une ligne de division dans le texte, ont conclu, à tort, que la mention des dieux Satis et Khnoum faisait partie de la formule memphite de l'introduction. Cette séparation indiquée par le scribe constitue donc une marque métatextuelle efficace encore aujourd'hui. Elle résulte d'une capacité de réflexion littéraire concernant les fonctions plurielles et fictives de l'écrit.

Il est exceptionnel de pouvoir apprécier la capacité des Anciens de faire abstraction d'un discours, et de l'envisager d'un point de vue formel. Pour d'autres témoignages éloquents de cette réflexion esthétique sur le discours et le texte, nous pouvons évoquer l'insistance avec laquelle on indique, dans les décrets royaux (écrits sur papyrus et ensuite copiés par des lapicides et affichés), des « sections » thématiques marquées par des traits et des cases⁶⁴. On peut mentionner également la division exceptionnelle qui est faite dans le récit

du Louvre E 6134 (A. Piankoff – J. J. Clère, *JEA* 20 [1934], p. 157-158, h, pl. 21) et sur le bol du Caire CG 25375 (A. H. Gardiner – K. Sethe, *Egyptian Letters to the Dead*, 1928, p. 6, n. b). On peut ajouter l'exemple d'une ligne verticale placée à la fin du texte pour marquer la conclusion dans le papyrus Boulaq 8/Caire CG 58043 = H. Goedicke, *MDAIK* 22 (1967), p. 2, pl. 1, col. 11.

⁶¹ A. Blackman, « The Use of the Egyptian Word *ḥt* "House" in the Sense of "Stanza" », *Or* 7 (1938), p. 64-66 ; en dernier lieu, cf. Chr. Eyre, *The Use of Documents*, p. 49-50.

⁶² Voir par exemple dans le papyrus Turin 54003 = A. Roccati, *Papiro ieratico n. 54003. Estratti magici e rituali del Primo Medio Regno*, 1970 et notamment p. 11-12 sur la variété de dispositifs graphiques employés ; avec les remarques de Chr. Eyre, *op. cit.*, p. 46.

⁶³ S. Donnat-Beauquier, *Écrire à ses morts*, p. 209-219.

⁶⁴ Pour une édition de ces décrets de l'Ancien Empire, on verra H. Goedicke, *Königliche Dokumente aus dem Alten Reich* (ÄA 14), 1967. Sur les dispositifs graphiques dans les décrets, cf. W. Helck, *Altägyptische Aktenkunde des 3. und 2. Jahrtausends v. Chr.* (MÄS 31), 1974, p. 11-38, et déjà H. Grapow, *Sprachliche und schriftliche Formung ägyptischer Texte*, 1936, p. 40-41. La disposition de ces textes suit des règles qu'on attribue au « style de chancellerie » défini par M. Baud, « Le format de l'histoire », dans N. Grimal – M. Baud (éd.), *Événements, récit, histoire officielle : l'écriture de l'histoire dans les monarchies antiques* (EdE 3), 2003, p. 286-292. En dernier lieu, se reporter à Chr. Eyre, *The Use of Documents*, p. 43. Sur le « style de chancellerie » dans les papyrus hiératiques plus récents, cf. les observations de D. Lefèvre, « Archives et diplomatique à la XXI^e dynastie : à propos d'un papyrus "d'el-Hibeh" », *EDAL* 3 (2012), p. 25-47.

biographique du vizir Ouni, dans sa tombe à Abydos, entre deux parties qui se rapportent à deux moments de sa vie et une mise en page qui se rapproche de celle des décrets⁶⁵.

Dans ces deux cas de figure, il s'agit de monuments issus de la culture de chancellerie et d'ateliers liés à la capitale. En revanche, il est remarquable que dans le papyrus de Brooklyn cette réflexion littéraire soit faite à l'initiative d'un particulier savant, dans un contexte moins officiel que celui de l'art écrit monumental.

La formule memphite : avant la Kémyt

Si les signes graphiques faisaient partie des outils communicatifs à disposition des scribes, un répertoire de formules pouvait lui aussi être exploité par les lettrés, selon le contexte et leur compétence.

L'adresse N *dd hr* N « un tel déclare à un tel » placée au début des lettres, est accompagnée de préférence, dans des lettres formelles, par des clichés qui appartiennent à un formulaire dit « memphite »⁶⁶ étudié notamment par T. G. H. James⁶⁷. Le scribe était libre de puiser dans ce répertoire et choisir à son gré quels passages employer parmi ceux qui composaient ce catalogue de formules de bénédiction.

Le premier passage de la formulation memphite est d'habitude (*jw*) *hrt.k mj 'nh hḥ n sp* « Ta condition est comme vivre un million de fois », connu aussi par des variantes⁶⁸. Par exemple, dans la lettre au mort du bol du Louvre (fin de la Première Période intermédiaire) on lit : *jw hrt.k mj 'nh hḥ n sp m wd ntrw nt(y)w m pt t3* « Ta condition est comme vivre un million de fois par décret des dieux du ciel et de la terre »⁶⁹. Ce cliché pouvait être complété ensuite par une précision concernant l'action divine souhaitée : *jry n.k DIEU mj mrr.f s(y)* « Puisse le DIEU agir pour toi comme il (*scil.* l'expéditeur) le désire »⁷⁰. Cette phrase pouvait, elle aussi, faire l'objet d'une adaptation. Ainsi, dans le contexte funéraire, les divinités évoquées sont Ha, seigneur de l'Occident, à côté d'Anubis, seigneur de l'ensevelissement, dans un document de la VI^e dynastie provenant de la nécropole de Saqqara-Sud⁷¹. À partir du début du Moyen Empire, les dieux liés aux capitales de la fin de la

⁶⁵ Fragment de paroi Le Caire CG 1435 provenant de sa tombe d'Abydos. Sur le rapport avec le style de chancellerie des actes officiels, cf. J. Richards, « Text and Context in Late Old Kingdom Egypt », *JARCE* 39 (2002), p. 82-85.

⁶⁶ C'est une expression fixée par W. C. Hayes, *JNES* 2 (1948), p. 2, n. 11, empruntée à B. Gunn qui l'employait dans ses notes pour l'étude des archives d'Héqanakht.

⁶⁷ T. G. H. James, *Ḥeḳanakhte Papers*, p. 120-124. Cf. E. Edel, dans *Festschrift für Emma Brunner-Traut*, p. 74, 78-80, pour une étude sur les exemples les plus anciens.

⁶⁸ En général, cf. T. G. H. James, *op. cit.*, p. 120-121, a) ; E. Edel, *op. cit.*, p. 74.

⁶⁹ Cf. bol Louvre E 6134 = S. Donnat-Beauquier, *Écrire à ses morts*, doc. 9, p. 59, n. 117.

⁷⁰ En général, cf. T. G. H. James, *op. cit.*, p. 122, b) ; E. Edel, *loc. cit.*

⁷¹ Cf. lin du Caire JdE 25975, l. 1 = S. Donnat-Beauquier, *op. cit.*, doc. 1, p. 29-31, a).

Première Période intermédiaire sont mentionnés : Hérichef seigneur d'Héracléopolis et Montou seigneur de Thèbes⁷².

Or, le premier cliché qui forme cette partie de la formule memphite est employé régulièrement dans les lettres d'Éléphantine de la fin de l'Ancien Empire, comme l'a mis en avant E. Edel⁷³. Le second semble moins considéré. Cependant, dans le papyrus de Brooklyn, le scribe adopte uniquement les deux clichés suivants.

Le deuxième passage qui compose la « formule memphite » est celui qui justifie cette dénomination géographique, puisque le dieu Ptah-au-sud-de-son-mur de Memphis y est toujours évoqué : *snḏm pth rsy jnb.f jb.k m 'nh wrt jḏwt nfrt* « Que Ptah-au-sud-de-son-mur rende agréable ton cœur avec beaucoup de vie et un bel âge »⁷⁴. Avant le Moyen Empire, ce formulaire est attesté (raccourci) dans cette lettre de Brooklyn, qui est donc peut-être le premier témoignage connu ; puis dans deux fragments de lettres d'Éléphantine de la fin de l'Ancien Empire ou du début de la Première Période intermédiaire⁷⁵ ; et dans la jarre de Boston de la Première Période intermédiaire étudiée par W. K. Simpson, que nous avons déjà mentionnée à plusieurs reprises⁷⁶.

La dernière partie de la formule memphite fait référence au statut de *jmḏh* « pensionné », qu'on souhaite que le destinataire de la lettre atteigne auprès du *ka* d'une entité divine ou royale : *wn jmḏh.k nfr.(w) hr k3 n N* « Que ton statut de pensionné soit bon auprès du *ka* de N »⁷⁷. Ce cliché était connu déjà à la V^e dynastie, si l'on suit la restitution de la lettre « 80 A » des archives d'Abousir : [*wn jmḏh.k nfr.(w) hr pth-skr (?) hr ḏd-šps, hr hnty-tntt hr ntrw nbw (...)*] « [Que ton statut de pensionné soit bon auprès de Ptah-Sokar (?), auprès de Khentytjenenet, auprès de Djedchepes, auprès de tous les dieux (...)] »⁷⁸. À la fin de la VI^e dynastie, le *ka* évoqué est de préférence celui d'un roi. Dans le papyrus de Brooklyn et dans la jarre de Boston c'est un Néferkarê de la VI^e ou de la VIII^e dynastie. Dans un fragment de lettre d'Éléphantine, il est question aussi d'un autre roi, de la Première Période intermédiaire, dont l'identité est discutée, peut-être un Sékhemkarê (*sh̄m-k3-r*) de la

⁷² T. G. H. James, *loc. cit.*

⁷³ E. Edel, *op. cit.*, p. 74-78, fig. 2 (Str. 2 = *jw hr[t.k mj 'nh h̄h n sp]*), 2 (Str. 3 = [*jw] hrt.k [mj] 'nh h̄h n sp*), 4 (Str. 4 = *jw hr[t.k mj 'nh h̄h [n sp]*). Voir aussi G. Möller, *Hieratische Papyrus*, III, pl. 5 (Str. Fg, verso).

⁷⁴ En général, cf. T. G. H. James, *op. cit.*, p. 123, c) ; E. Edel, *op. cit.*, p. 74, b).

⁷⁵ Pour ces deux fragments, voir G. Möller, *Hieratische Papyrus*, III, pl. 5 = P 10523 (Ac) 3, où il y a la trace de la fin de ce cliché (*[...] 'nh wr[t] jḏwt [...]*) et P 10523 (O) 285 où le nom de Ptah est conservé.

⁷⁶ W. K. Simpson, *op. cit.*, p. 175 notamment.

⁷⁷ En général, cf. T. G. H. James, *op. cit.*, p. 123-124, d) ; E. Edel, *op. cit.*, p. 74. Pour une lecture différente, proposée par J. P. Allen, cf. *supra* e) dans les notes de traduction.

⁷⁸ Papyrus Berlin 11301, l. x+1 = P. Posener-Kriéger – J.-L. de Cenival, *The Abu Sir Papyri (HPBM 5)*, 1968, pl. 80A ; avec le commentaire, *ead.*, *Les archives*, p. 453-455, a-b). La traduction de N. Strudwick, *Texts from the Pyramid Age*, doc. 92a, p. 175, qui préfère reconstituer le cliché *snḏm pth rsy jnb.f jb.k* etc. de la formule memphite, n'est pas justifiable, à cause de la présence des particules *hr* « auprès de » dans le texte. Pour les divinités secondaires de la région memphite mentionnées dans la lettre d'Abousir, cf. J. Baines, « An Abydos List of Gods and an Old Kingdom Use of Texts », dans J. Baines *et al.* (éd.), *Pyramid Studies and Other Essays Presented to I.E.S. Edwards*, 1988, p. 124-133 et p. 128 notamment.

VIII^e dynastie⁷⁹. Enfin, un roi dont le dernier signe dessiné dans le cartouche est *k3* apparaît dans au moins deux autres fragments qui pourraient ainsi attester la fin de la formule memphite⁸⁰. Plus tard, ce passage est adapté au contexte culturel et religieux de la XI^e dynastie : c'est le dieu Hérichéf seigneur d'Héracléopolis qui est privilégié dans certains textes⁸¹, puis Montou seigneur de Thèbes, qui est fixé ensuite dans cette phrase véhiculée par la *Kémyt* en tant que modèle épistolaire⁸².

Ces formules qui demeurent dans la tradition rédactionnelle égyptienne pour très longtemps, faisaient très probablement l'objet de la formation des scribes depuis au moins la VI^e dynastie⁸³. Comme le pensait T. G. H. James, l'invention de ces formules remonte à l'Ancien Empire et il est possible qu'elle furent déjà à la base de l'apprentissage de l'écriture comme elle le devinrent par la suite, à travers notamment la composition scolastique dénommée *Kémyt*. Du reste, cette base de dispositifs graphiques et épistolaires avait certainement pour fonction primordiale de faciliter la communication entre notables, lettrés et réseaux administratifs.

Un langage du quotidien

Si le style employé montre en général une maîtrise rédactionnelle et l'appartenance des locuteurs à un milieu qui se reconnaît à travers un langage formel savant, certains éléments du texte apportent aussi des informations sur la culture égyptienne privée.

Un fils qui écrit à son père

La formule d'adresse n'est pas commune. Un fils qui écrit à son père, là où l'on attend de préférence l'expression formelle « un serviteur qui écrit à son maître », n'est pas une possibilité signalée par E. Eichler dans son travail sur les locuteurs des lettres de l'Ancien Empire⁸⁴.

La filiation indiquée pourrait être fictive, voire symbolique, car, en général, dans le langage littéraire et épistolaire – et plus largement dans les cultures patriarcales du Proche-Orient

⁷⁹ Voir le fragment P 10523 [O] 285 dans G. Möller, *Hieratische Papyrus*, III, pl. V. Pour une discussion sur l'identité de ce roi, cf. *infra*.

⁸⁰ Voir les fragments « Str. Fd » et « P 10523 [Ac] 3 » dans G. Möller, *loc. cit.*

⁸¹ Par exemple dans le papyrus New York MMA 22.3.518, *recto*, l. 3, c'est-à-dire la lettre III des archives d'Héqanakht (= J. P. Allen, *The Heqanakht Papyri*, p. 18, 49, pl. 12-13, 34-35).

⁸² En général, cf. T. G. H. James, *op. cit.*, p. 123-124, d) ; E. Edel, *op. cit.*, p. 74. Sur le lien entre les formules épistolaires de la fin de l'Ancien Empire et la *Kémyt*, cf. en dernier lieu J. M. Galán, *JEA* 93 (2007), p. 110-111.

⁸³ Sur la rédaction des lettres comme base dans la formation des scribes, cf. Chr. Eyre, *The Use of Documents*, p. 95.

⁸⁴ E. Eichler, *GM* 123 (1991), p. 21-26.

– la figure du père peut être celle d'un *pater familias* comme celle d'un supérieur⁸⁵. Mais cette manière de s'exprimer pourrait également être le propre de l'élite de la Première Cataracte ou témoigner réellement du rapport entretenu entre un géniteur et son enfant.

Une certaine familiarité entre les locuteurs semble transparaitre de plusieurs indices : l'absence du nom de l'expéditeur, remplacé par la simple mention « courrier » ; l'expansivité affective de la formule de politesse *'nh.t(j) wd3.t(j) snb.t(j)* « que tu sois en vie, vigoureux et en bonne santé ! » qui interpelle directement le père à la deuxième personne ; et la connaissance intime entre les deux hommes, que la référence au concours des dieux dans une affaire personnelle semble évoquer.

En support de cette hypothèse d'un rapport familial réel, nous attirons l'attention sur d'autres fragments de papyrus provenant d'Éléphantine, où ce même type d'adresse – un fils écrit à son père – est conservé⁸⁶. Cela nous porte à croire qu'un lot des archives du palais des gouverneurs locaux gardait un dossier de lettres envoyées à un dignitaire du palais, par son/ses fils ou par des membres de sa maisonnée qui lui étaient subordonnés.

L'identité du destinataire n'est cependant pas davantage précisée : son nom, écrit au dos du feuillet, n'est pas entièrement lisible et les titres *smr w'ty*, *hry-hb* « ami unique, prêtre lecteur » qui lui sont attribués sont ordinaires⁸⁷. L'absence d'un titre de rang (par ex. *h3ty-* « comte ») qui se place, de préférence, au début de la titulature, pourrait faire penser que le récepteur de la missive n'avait pas un statut éminent ; il ne serait pas, par exemple, le gouverneur d'Éléphantine. La question de son identité reste donc ouverte.

Malgré cette familiarité entre les deux hommes, le fils parle de la situation du père d'une manière qui pourrait sembler déplacée : il cite l'action favorable des divinités locales et il lui adresse des vœux de vie, vigueur et bonne santé, expressions que la tradition égyptologique associe au panégyrique des rois plutôt qu'au langage relatif aux particuliers. Comment expliquer ce contenu surprenant de la lettre et son rapport avec le statut apparemment modeste du destinataire ? Pour tenter de répondre, il est peut-être essentiel de relativiser la manière de percevoir la singularité royale dans la culture égyptienne et d'imaginer que certains éléments culturels étaient diffus auprès de la population.

⁸⁵ Relativement à l'emploi du terme « père » dans les lettres au II^e millénaire, en Égypte comme au Proche-Orient, cf. les constats de J. Mynářová, « “A Father to Me” – An Innovation in EA 199 ? A Supplement », dans M. Bárta – H. Küllmer (éd.), *Diachronic Trends in Ancient Egyptian History*, 2013, p. 103-108. Pour comparaison, sur les multiples emplois du mot « père » en akkadien, cf. *CAD I/1*, p. 67, s.v. « Abu A ». En général, sur la figure symbolique du père en Égypte ancienne, cf. J. Assmann, « L'image du père dans l'ancienne Égypte », dans H. Tellenbach (éd.), *L'image du père dans le mythe et l'histoire*, I, 1983, p. 27-42.

⁸⁶ Cf. *supra* a) dans les notes à la traduction de la lettre.

⁸⁷ Voir la longue liste de notables portant ces deux titres de rang, établie par E. Edel, *Die Felsgräbernekropole der Qubbet el-Hawa bei Assuan*, I, p. cxxxvii-cxxxviii.

L'expression « vie, vigueur et bonne santé »

Cette formule est souvent considérée comme une prérogative royale au point que certains considèrent son attribution à des particuliers comme un abus. Par exemple, l'emploi de *'nh.(w) wd3.(w) snb.(w)* en tant qu'épithète pour les nomarques d'Hermopolis, dans les graffiti d'Hatnoub, est interprété comme un signe de l'indépendance accrue des potentats locaux et de la démocratisation des prérogatives royales à la fin de la Première Période intermédiaire et au début du Moyen Empire⁸⁸.

En réalité, durant l'Ancien Empire, cette formule n'était pas une eulogie spécifiquement royale. Les études menées par P. Kaplony sur l'héraldique de l'Ancien Empire, montrent qu'à cette époque, on souhaitait au roi, de préférence, *'nh* « vie », *dd* « stabilité » et *w3s* « pouvoir »⁸⁹. Le terme *snb* « santé » n'apparaît que sporadiquement – par exemple dans une formule très générique : *d(w) 'nh nb dd w3s nb snb nb 3w-jb nb dt* « doué de toute vie, de toute stabilité et pouvoir, de toute bonne santé, de toute joie, éternellement », où manque tout de même la référence à *wd3*⁹⁰. Dans plusieurs documents de l'Ancien Empire, en revanche, les termes *wd3* et *snb* étaient employés pour désigner la condition de force et de santé des particuliers. Les brancardiers, quand ils sont représentés portant la litière du maître, s'encouragent entre eux en prononçant ces deux mots comme dans un chant de travail⁹¹. L'état de *wd3* apparaît aussi dans la biographie du prêtre-*sem* Raour : le roi Néferirkarê désire que ce personnage de la cour ne soit pas puni, mais qu'il reste *wd3*, dans le sens d'« indemne »⁹². Cette condition d'intégrité physique était accordée aux défunts : elle concernait tant des personnages royaux, dans les Textes des Pyramides⁹³, que les ancêtres de particuliers, comme on peut lire dans les inscriptions biographiques des dignitaires⁹⁴. Dans la biographie du gouverneur d'Éléphantine Herkhouf, le roi Pépi II rappelle au notable que le nain qu'il doit lui apporter doit arriver *'nh wd3 snb* « vivant, vigoureux

⁸⁸ Cf. E. Brovarski, « Ahanakht of Bersheh and the Hare Nome in the First Intermediate Period and Middle Kingdom », dans W. K. Simpson (éd.), *Studies in Ancient Egypt, the Aegean, and the Sudan*, 1981, p. 27 et n. 110 (« royal epithets ») ; E. Blumenthal, « Die Datierung der *nhr*-Graffiti von Hatnub », *AOF* 4 (1976), p. 37 (« königlicher Segenswunsch »). En revanche, pour des épithètes issues du protocole des rois mais employées pour des particuliers au Moyen Empire, voir par ex. *'nh dd w3s nb snb nb 3wt-jb nb h* (E. Brovarski, *op. cit.*, p. 27, n. 112).

⁸⁹ P. Kaplony, *Die Rollsiegel des Alten Reichs I. Allgemeiner Teil mit Studien zum Königtum des Alten Reichs (MonAeg 2)*, 1977, p. 169-172.

⁹⁰ La formule connaît plusieurs variantes. Cf. par exemple A. Labrousse *et al.*, *Le temple haut du complexe funéraire du roi Ounas (BdE 73)*, 1977, p. 17.

⁹¹ A. M. Blackman – M. R. Apted, *The Rock Tombs of Meir*, V (ASE 28), 1953, pl. 31 (tombe de Pépyânkh Héni le Noir).

⁹² *Urk.* I, 232, l. 9-10. Sur le sens de *wd3* dans ce texte, cf. J. P. Allen, « Rêwer's Accident », dans A. B. Lloyd (éd.), *Studies in Pharaonic Religion and Society in Honour of J. Gwyn Griffiths*, 1992, p. 17, 20, n. 29. Sur ce passage, cf. en dernier lieu J. Stauder-Porchet, *Les autobiographies de l'Ancien Empire*, p. 45, 47-48.

⁹³ Voir l'énoncé *wd3 pw hn' snb* dans *Pyr.* 1190c (§p. 517).

⁹⁴ Cf. *Urk.* I, 201, l. 17 = N. Kanawati, *The Teti Cemetery at Saqqara, II, the Tomb of Ankhmahor (ACE Reports 9)*, 1997, p. 28, pl. 35.

et en bonne santé »⁹⁵. Au demeurant, cette expression était employée aussi pour décrire l'état d'un bovidé élevé pour le dieu Igaï à Balat à la fin de la VI^e dynastie⁹⁶. La formule était employée même en rapport avec les localités et leur prospérité⁹⁷.

Dans le contexte épistolaire, cette expression était donc une affirmation proverbiale de souhait ou de salutation, mais elle entre dans le langage des lettres assez tardivement, au moins vers la fin du III^e millénaire. Ce papyrus en témoigne.

La causalité divine

Il pourrait sembler surprenant aussi que dans un document de la fin de l'Ancien Empire, l'action des divinités soit mise en rapport avec le destin d'un homme. On a coutume de penser qu'à cette époque le roi était le seul intermédiaire entre les dieux et les mortels. De fait, dans la tradition égyptologique, développée notamment par J. Assmann, le début du phénomène de la piété « individuelle » est daté du Nouvel Empire⁹⁸. Certaines manifestations d'un lien étroit entre les particuliers et leur *deus loci* qui apparaissent à la Première Période intermédiaire ne seraient qu'un précurseur de ce sentiment religieux qui se développe plus tard, ce qui se justifierait par l'absence (supposée) de rois à la Première Période intermédiaire⁹⁹. Or, des travaux récents sur la piété des particuliers au III^e millénaire prennent en considération un groupe diversifié de sources pour montrer que la causalité divine, dans les affaires des hommes, et la prière étaient des faits culturels déjà présents à cette époque, mais qui étaient tout simplement peu exprimés à cause du monopole de la capitale dans l'art monumental et l'intérêt, dans celle-ci, d'exprimer notamment le rapport des particuliers avec le roi¹⁰⁰. Cette lettre d'Éléphantine – avec l'exemple de Ptah de Memphis qui rend agréable la vie du père de l'expéditeur et les dieux Satis et Khnoum qui le délivrent d'une situation défavorable – apporte une preuve de la *Gottesnähe* qui caractérise les particuliers, en province, depuis la fin du III^e millénaire.

⁹⁵ *Urk.* I, 130, l. 2 et 17 ; cf. trad. de A. Roccati, *Littérature*, p. 207.

⁹⁶ Tablette Balat n° 3688 (lettre inédite). Sur son contenu, cf. L. Pantalacci – J. Lesur, *BIFAO* 112 (2012), p. 293, 308, n. 10-11. Pour une photo, cf. J. Leclant – G. Clerc, *Or* 57 (1988), pl. 46, fig. 56.

⁹⁷ Cf. J. Vandier, *Mo'alla*, p. 164, b).

⁹⁸ *Pars pro toto*, cf. J. Assmann, *Ägypten. Theologie und Frömmigkeit einer frühen Hochkultur*, 1984, p. 258-274 ; *id.*, « State and Religion in the New Kingdom », dans J. P. Allen *et al.*, *Religion and Philosophy in Ancient Egypt (YES 3)*, 1989, p. 55-88 ; *id.*, « Gottesbeherzigung. "Persönliche Frömmigkeit" als religiöse Strömung der Ramessidenzeit », dans *L'Impero Ramesside. Convegno Internazionale in onore di Sergio Donadoni*, 1997, p. 17-43.

⁹⁹ Cf. en dernier lieu M. M. Luiselli, *Die Suche nach Gottesnähe. Untersuchungen zur persönlichen Frömmigkeit in Ägypten von der Ersten Zwischenzeit bis zum Ende des Neuen Reiches (ÄAT 37)*, 2011.

¹⁰⁰ Cf. A. Pillon, « Prière, causalité divine et éthique. Remarques liminaires à l'étude de la piété des particuliers au III^e millénaire », dans Chr. Zivie-Coche – Y. Gourdon (éd.), *L'individu dans la religion égyptienne (CENiM 16)*, 2017, p. 137-163.

L'apport à l'étude de la géographie religieuse d'Éléphantine

Le caractère exceptionnel de ce papyrus ne réside pas seulement dans son style épistolaire savant et dans les références à la culture privée, mais aussi dans l'épithète *nb 3bw* « maître d'Éléphantine » attribuée à Khnoum, laquelle est un élément nouveau concernant la personnalité de ce dieu. Si l'ancienneté du lien établi entre Khnoum et cette région méridionale ne fait pas de doute, on ne peut guère citer, jusqu'à aujourd'hui¹⁰¹, de source écrite qui fasse le rapport entre le dieu et l'île d'Éléphantine avant la fin du Moyen Empire, lorsqu'il est dit *hry-jb 3bw* « hôte d'Éléphantine »¹⁰², et le Nouvel Empire, lorsque l'épithète *nb 3bw* « maître d'Éléphantine » commence à lui être régulièrement appliquée¹⁰³.

Pour les époques plus anciennes, les inscriptions font de Khnoum plutôt le dieu tutélaire de la Cataracte. En particulier, dans une chapelle qui lui a été dédiée par Antef II (XI^e dynastie) et qui était liée probablement au sanctuaire de Satis à Éléphantine¹⁰⁴, Khnoum porte les épithètes *hnty qbhw* « qui préside à la Cataracte » et *hnty snmwt* « qui préside à Senmout »¹⁰⁵. Par ailleurs, sur le linteau de la porte d'entrée du monument, Khnoum proclame : *wp.n.(j) n.k dwwy snm(w)t* « J'ai ouvert pour toi (*scil.* le roi) les deux montagnes de Senmout »¹⁰⁶.

S'il est reconnu que la déesse Satis était installée à Éléphantine depuis l'Ancien Empire¹⁰⁷, qu'elle est considérée comme *nbt 3bw* « maîtresse d'Éléphantine » depuis le Moyen Empire¹⁰⁸, et que le dieu Khnoum était alors le dieu tutélaire de la Cataracte et de

¹⁰¹ Cf. par exemple St. Seidlmayer, «Landschaft und Religion: die Region von Aswan», *ArchAnz* (2006/1), p. 223-235 ; L. Morenz, dans *Zwischen den Welten. Grabfunde von Ägyptens Südgrenze*, 2011, p. 49-50 ; et E. Laskowska-Kusztal, « Autour de la triade d'Éléphantine », *ÉtudTrav* 25 (2012), p. 159-170.

¹⁰² *LGG* V, 310-311. L'épithète est mentionnée d'abord dans une tablette de scribe (Caire JE 92920, *recto*, l. 5) de la XII^e dynastie publiée par F. Haikal, *ASAE* 70 (1984-1985), p. 312-313 notamment, provenant de la tombe QH 30 d'Assouan (E. Edel, *Die Felsgräbernekropole der Qubbet el-Hawa bei Assuan*, I, 2008, p. 360-363, fig. 5a-b, p. 374-375, fig. 4a, p. 389 = Obj. 30/3). Pour une attestation qui fait le rapport entre cette épithète et une structure sacrée de l'île, datée de la XIII^e dynastie, cf. W. Kaiser *et al.*, *MDAIK* 55 (1999), pl. 28a.

¹⁰³ *LGG* III, 561. Cf. D. Valbelle, *Satis et Anoukis*, p. 87, n. 49, d'après A. Badawi, *Der Gott Chnum*, 1937, p. 26.

¹⁰⁴ Sur les vestiges de la chapelle de Khnoum, cf. L. Morenz, *MDAIK* 60, (2004), p. 107-118, fig. 4. En dernier lieu, cf. R. Bussmann, *Die Provinztempel Ägyptens von der 0. bis zur 11. Dynastie*, I (*ProblÄg* 30), 2010, p. 25, 160-161, 165.

¹⁰⁵ Sur le jambage inscrit de la porte, cf. L. Morenz, *MDAIK* 60 (2004), p. 114-116, fig. 3, et déjà W. Kaiser *et al.*, *MDAIK* 31 (1975), pl. 19a-d. Les deux épithètes sont connues depuis l'Ancien Empire, cf. *LGG* V, 867 (*hnty qbhw*) et 859 (*hnty snmwt*). L'épithète *nb qbhw* semble aussi être attestée à la XI^e dynastie pour Khnoum dans le site, cf. W. Kaiser *et al.*, *MDAIK* 49 (1993), pl. 28b. Cf. W. Kaiser *et al.*, *MDAIK* 53 (1997), p. 159.

¹⁰⁶ Sur ce bloc, cf. W. Kaiser *et al.*, *MDAIK* 31 (1975), pl. 20b ; avec l'étude de L. Morenz, *MDAIK* 60 (2004), p. 107-111, fig. 1. Voir une phraséologie similaire sur le fragment contemporain provenant d'Éléphantine, Louvre 12661b (= W. Kaiser *et al.*, *MDAIK* 49 [1993], pl. 28e ; L. Morenz, *MDAIK* 60 [2004], p. 113-114, fig. 2).

¹⁰⁷ Sur le rôle de Satis à l'Ancien Empire, cf. D. Valbelle, *op. cit.*, p. 86 (§ 4) et, en général, L. Morenz, dans *Zwischen den Welten. Grabfunde von Ägyptens Südgrenze*, p. 48-49. Sur l'étendue de son culte dans la région à cette époque, cf. le regard qu'apporte A. Gasse, « Le voyage à Séhel avec les adorateurs de Satet et Anouquet », dans A. Gasse – V. Rondot (éd.), *Séhel entre Égypte et Nubie (OrMons 14)*, 2004, p. 66-69.

¹⁰⁸ Pour l'épithète *nbt 3bw* de Satis depuis le Moyen Empire, cf. D. Valbelle, *op. cit.*, p. 93 (§ 14). En dernier lieu, cf. *LGG* IV, 2.

son environnement, ce papyrus se révèle donc capital pour les études de la géographie religieuse régionale. Il témoigne pour la première fois d'une situation qu'on ne croyait pas envisageable auparavant. De fait, nous pouvons maintenant affirmer que la communauté d'Éléphantine considérait Khnoum comme un dieu tutélaire de ce chef-lieu dès la fin de l'Ancien Empire, alors que l'épithète *nb 3bw* ne semblait attestée qu'à partir du Nouvel Empire. Par ailleurs, le lien avec la déesse Satis est déjà étroitement établi, les deux étant perçus comme une sorte de couple¹⁰⁹, agissant ensemble pour favoriser les membres de la communauté. Cet attachement des notables d'Éléphantine à Khnoum au III^e millénaire est d'ailleurs aussi prouvé par les noms théophores qu'ils portent¹¹⁰.

Ce rapport avec Éléphantine n'est pas en contradiction avec l'existence, sur l'île, à la XI^e dynastie, d'un naos dédié à Khnoum en tant que seigneur de la Cataracte. Cette présence de la divinité à Éléphantine – probablement subordonnée à Satis – se poursuit du reste au Moyen Empire puisque des vestiges sont attribuables à un temple dédié à ce dieu¹¹¹. Cependant, Khnoum continue d'être évoqué comme *hry-jb 3bw* même au Nouvel Empire¹¹², alors qu'un temple lui était dédié dans l'île. Quelle valeur donner à ces épithètes pour déduire des informations sur les espaces sacrés d'une ville ? La question de la présence d'un sanctuaire de Khnoum à l'Ancien Empire dans l'île d'Éléphantine reste de fait ouverte. Nous pouvons conclure cependant que Khnoum, en tant que maître de la Cataracte, sut s'imposer également comme un dieu tutélaire de la communauté d'Éléphantine, à partir, du moins, de la fin de l'Ancien Empire.

Provenance et datation





Bien que le papyrus ait été anciennement enregistré comme provenant de la région memphite, sans doute à cause de la mention de Ptah de Memphis, il vient sans aucun doute d'Éléphantine. Le numéro d'inventaire du musée de Brooklyn en 47.218*, qui correspond à un lot de documents provenant d'Éléphantine, puis le fait que c'est un « fils qui écrit à son père », comme dans d'autres papyrus provenant de ce site, et la mention des dieux Satis et Khnoum seigneurs de cette localité, sont des indices convergents. Certains






¹⁰⁹ Jusqu'à aujourd'hui, aucun des documents publiés mentionnant Satis ne portait l'indication d'une autre divinité qui lui était associée avant le Moyen Empire : cf. D. Valbelle, *Satis et Anoukis*, p. 87 (§ 5), n. 41.

¹¹⁰ Voir par ex. les noms théophores – notamment *hnmw-hsjf*, *hnmw-hwjf* et *hnmw-htp(y)* – répertoriés par B. L. Begelsbacher-Fischer, *Untersuchungen zur Götterwelt des Alten Reiches im Spiegel der Privatgräber der IV. und V. Dynastie (OBO 37)*, 1981, p. 48-49, avec l'analyse d'autres types de sources ; E. Edel, *Die Felsgräbernekropole der Qubbet el-Hawa bei Assuan*, I, p. cxiv ; K. Scheele-Schweitzer, *Die Personennamen*, p. 41, 614-615.

¹¹¹ Cf. C. Eder, *GM* 178 (2001), p. 5-29 ; W. Kaiser – D. Raue, *ASAE* 87 (2016), p. 130-132. Enfin, le fait que Khnoum soit simplement *hry-jb 3bw* à la fin du Moyen Empire ne signifie pas qu'il ne pouvait pas déjà bénéficier d'un lieu de culte autonome sur l'île d'Éléphantine.

¹¹² H. Beinlich, *SAK* 8 (1980), p. 56-57.

détails paléographiques mineurs, comme la forme allongée et ouverte dans le haut du signe  (par ex. ) plutôt qu'une forme fermée attestée (par ex. , ) ailleurs¹¹³, semblent respecter le *ductus* caractéristique de ces archives.

Concernant la datation, le style (par ex. la disposition du texte en colonnes, la quasi-absence de ligatures entre un signe et l'autre, la forme non exagérément allongée des signes, l'absence des noms d'Hérichef ou de Montou dans la formule memphite mais la mention d'un roi) et la paléographie situent clairement ce document avant le Moyen Empire. Par exemple, le *ductus* du canard, dont la partie postérieure du corps et les pattes dessinent une croix () est typique de l'Ancien Empire, tandis qu'à partir du Moyen Empire les deux se superposent et forment une ligne. L'exactitude du dessin de l'homme assis (, ) où l'on peut distinguer chaque bras séparément, le corps et les jambes pliées, et de celui de la chouette (, ) est aussi caractéristique de cette époque, alors que, par la suite, les formes tachygraphiques et stylisées deviennent plus fréquentes. La présence d'un *t* dans le nom de Satis à la place de la graphie *stt* qui s'impose à partir du Moyen Empire est aussi un critère de datation fiable¹¹⁴.

Plus précisément, nous proposons de dater ce papyrus de la VIII^e dynastie, c'est-à-dire au début de la Première Période intermédiaire – ou fin de l'Ancien Empire si on considère cette époque du point de vue de la continuation de la tradition institutionnelle memphite¹¹⁵. P. Posener-Kriéger a proposé en revanche de dater ce papyrus à la fin de la VI^e dynastie, sous Pépi II, hypothèse qui a été retenue par la suite¹¹⁶. Cette hypothèse se justifierait par le fait que ce roi est le premier et le mieux connu à porter le nom royal Néferkarê mentionné dans le texte. Cependant, il est possible que le formulaire épistolaire des règnes qui ont suivi celui de Pépi II ait fait encore référence à ce grand souverain. Par ailleurs, il est aussi envisageable que ce Néferkarê corresponde à l'un des cinq autres rois (éphémères) portant ce nom et qui sont attestés à la VIII^e dynastie¹¹⁷.

¹¹³ Le premier exemple est issu de la documentation de Qoubbet el-Hawa/Éléphantine, le deuxième d'Abousir, le troisième d'Hatnoub : cf. H. Goedicke, *Old Hieratic Paleography*, pl. 38.

¹¹⁴ D. Valbelle, *op. cit.*, p. 85-87, 89-91 ; comme critère de datation, cf. L. Postel, *Protocole des souverains égyptiens et dogme monarchique au début du Moyen Empire (MRE 10)*, 2004, p. 41-42.

¹¹⁵ Sur la VIII^e dynastie comme continuation de l'Ancien Empire, cf. Hr. Papazian, « The State of Egypt in the Eighth Dynasty », dans P. Der Manuelian – T. Schneider (éd.), *Towards a New History for the Egyptian Old Kingdom*, 2015, p. 421-424, et notamment R. Müller-Wollermann, *Krisenfaktoren im ägyptischen Staat des ausgehenden Alten Reiches*, 1986, p. 4-7 ; voir en dernier lieu *ead.*, dans *UCLA Encyclopedia of Egyptology* [EN LIGNE], 2014, s.v. « End of the Old Kingdom » (URL : <http://escholarship.org/uc/item/2ns3652b>).

¹¹⁶ P. Posener-Kriéger, *Les archives*, p. 454, n. 4 ; *ead.*, dans *Textes et langages*, II, p. 32. Ensuite, cf. *pars pro toto* M. Bellion, *Catalogue des manuscrits hiéroglyphiques et hiératiques*, 1987, p. 95 et H. De Meulenaere, dans *LÄ IV*, 1982, col. 694, s.v. « Papyrus Brooklyn ». Cette datation (fin VI^e dynastie) est suggérée aussi par H. Goedicke, *Old Hieratic Paleography*, p. xix.

¹¹⁷ Cf. K. Ryholt, *ZÄS* 127 (2000), p. 99.

En faveur d'une date postérieure à Pépi II, nous attirons l'attention sur deux papyrus d'Éléphantine publiés par G. Möller. Sur un fragment est dessiné le cartouche d'un roi dont le nom est difficile à identifier à cause de l'ambiguïté de lecture que le signe ꜥ occasionne (ꜥ ou ꜥ) : selon l'hypothèse généralement admise c'est un souverain de la VIII^e dynastie dénommé *šm-k3-r*¹¹⁸. Ensuite, une lettre fournit le nom d'un *ḥ3ty-ꜥ* « comte » et *jmy-r3 šm* « directeur de Haute Égypte » *šm3(j)* avec lequel les responsables d'Éléphantine établissent des échanges : ce grand dignitaire ne peut être autre que le vizir et *jmy-r3 šm* homonyme de Coptos qui a vécu à la fin de la VIII^e dynastie¹¹⁹. Comme le pense E. Edel, ces indices permettent, du reste, de dater une partie des archives d'Éléphantine autour de la VIII^e dynastie¹²⁰.

Conclusion : à propos de la culture littéraire et privée

La lettre de Brooklyn est un exemple de culture rédactionnelle d'un niveau élevé. La compétence calligraphique va de pair avec la connaissance des formules d'eulogie plus complètes et même avec la prévenance du scribe à l'égard du lecteur, voire sa sensibilité littéraire, qu'on perçoit dans l'emploi d'un dispositif métatextuel raffiné. Ce sont tous des indices qui révèlent le haut niveau de culture rédactionnelle de l'auteur de la lettre. On peut facilement envisager qu'elle est le témoignage d'un contexte culturel de type palatin local¹²¹.

Bien que le niveau d'alphabétisation ait été sans doute modeste au III^e millénaire en Égypte¹²², un groupe significatif de personnes détenait des connaissances littéraires dans le pays : l'écriture était employée diffusément pour communiquer dans le milieu privé et en province, loin de la Résidence. On peut se poser la question de savoir si les expéditeurs des

¹¹⁸ Papyrus Berlin P. 10523 [O] 285 = G. Möller, *Hieratische Papyrus*, III, pl. 5 ; E. Edel, dans *Festschrift für Emma Brunner-Traut*, p. 76, fig. 6 et p. 80 pour la datation. Sur ce roi, cf. les notes de A. Spalinger, *SAK* 21 (1994), p. 308, n. 89, qui préfère *šm-k3-r* ; en dernier lieu, cf. R. Leprohon, *The Great Name. Ancient Egyptian Royal Titulary*, 2013, p. 47, et Hr. Papazian, *op. cit.*, p. 401, qui confirment cette lecture.

¹¹⁹ G. Möller, *op. cit.*, pl. 4 (« Str. B e&f »). Sur ce personnage, cf. maintenant M. F. Mostafa, *The Mastaba of Šm3j at Nag' Kom El-Koffar, Qift* I, 2014 ; avec E. Brovarski, *ZÄS* 41 (2014), p. 33, § 68-71.

¹²⁰ E. Edel, dans *Festschrift für Emma Brunner-Traut*, p. 80 ; et surtout *id.*, *Die Felsengräber der Qubbet el Hawa bei Assuan*, II, *Die althieratischen Topfaufschriften*, I/2, 1970, p. 107. Malgré l'argumentation de E. Edel, cette documentation est globalement datée de la VI^e dynastie, cf. par ex. G. Burkard – H.-W. Fischer-Elfert, *Ägyptische Handschriften*, IV, 1994, p. 70 (lot P. Berlin P. 10523).

¹²¹ Du reste, l'hétérogénéité des catégories de textes attestées dans les archives d'Éléphantine démontre qu'il ne s'agit pas des archives privées d'une famille, comme on le pensait, mais des archives institutionnelles du palais des gouverneurs : c'est la thèse défendue par L. Pantalacci, dans *Mélanges offerts à François Neveu*, p. 243 (« archives d'état de la province ») et n. 25.

¹²² Un taux d'alphabétisation de 1% selon J. Baines – Chr. Eyre, « Four Notes on Literacy », *GM* 61 (1983), p. 67-68. Cela représente un chiffre d'environ 10 000 personnes lettrées à l'Ancien Empire ; cf. en dernier lieu, J. Baines, *Visual and Written Culture in Ancient Egypt*, 2007, p. 64-67.

lettres rédigeaient eux-mêmes les missives ou s'ils avaient recours à l'assistance d'un secrétaire lettré¹²³. On peut se demander aussi où l'apprentissage de l'art des scribes et des expressions épistolaires se faisait à l'époque : uniquement dans la capitale ou également dans les chefs-lieux de province, et donc dans les cours de palais des gouverneurs ? Nous ne pouvons apporter ici de réponses à ces questions, mais il est évident que l'élite égyptienne était liée par une culture littéraire et rédactionnelle commune – de Memphis jusqu'à Éléphantine – et que les formules rhétoriques de l'écrit étaient partagées. De fait, les pratiques métatextuelles dans la mise en page, les formules de politesse dérivant de modèles répandus et les modalités d'expédition (par ex. la façon de marquer l'adresse et le contenu, au dos de la lettre) témoignent de cette homogénéité culturelle et géographique. C'était une culture émanant vraisemblablement de la capitale, mais les codes rédactionnels et les expressions étaient valables dans tout le pays, propagés par les scribes et connus par les destinataires des lettres qui lisaient ou écoutaient les « mots » qui leur étaient « envoyés »¹²⁴.

Ce document rare qui apporte un nouvel éclairage sur le langage de la vie quotidienne, même si c'est au niveau élitaire, permet aussi de relativiser certaines idées reçues concernant les prérogatives royales au III^e millénaire. Certaines expressions et notions – le concours des divinités dans la vie des hommes ou l'emploi de formules d'eulogie – que les inscriptions des monuments nous habituent à voir comme l'expression d'une idéologie spécifique, associée au roi et à sa famille, se révèlent en fait ne pas être du ressort exclusif de la monarchie. Il semble que la culture royale partageait, de fait, plusieurs caractéristiques avec la culture privée, même dans le domaine conservateur de la religion.

Enfin, le genre épistolaire du III^e millénaire s'affirme comme un domaine d'étude qui mérite une investigation plus approfondie et une évaluation d'ensemble renouvelée, afin de mieux apprécier la culture des villes de province¹²⁵ et de se rapprocher davantage de la pensée des Égyptiens, au-delà de ce que nous dit le discours monumental des temples et des tombes.

¹²³ Sur la question de l'emploi d'un secrétaire, cf. les remarques de E. Wente, *Letters from Ancient Egypt*, 1990, p. 6-7.

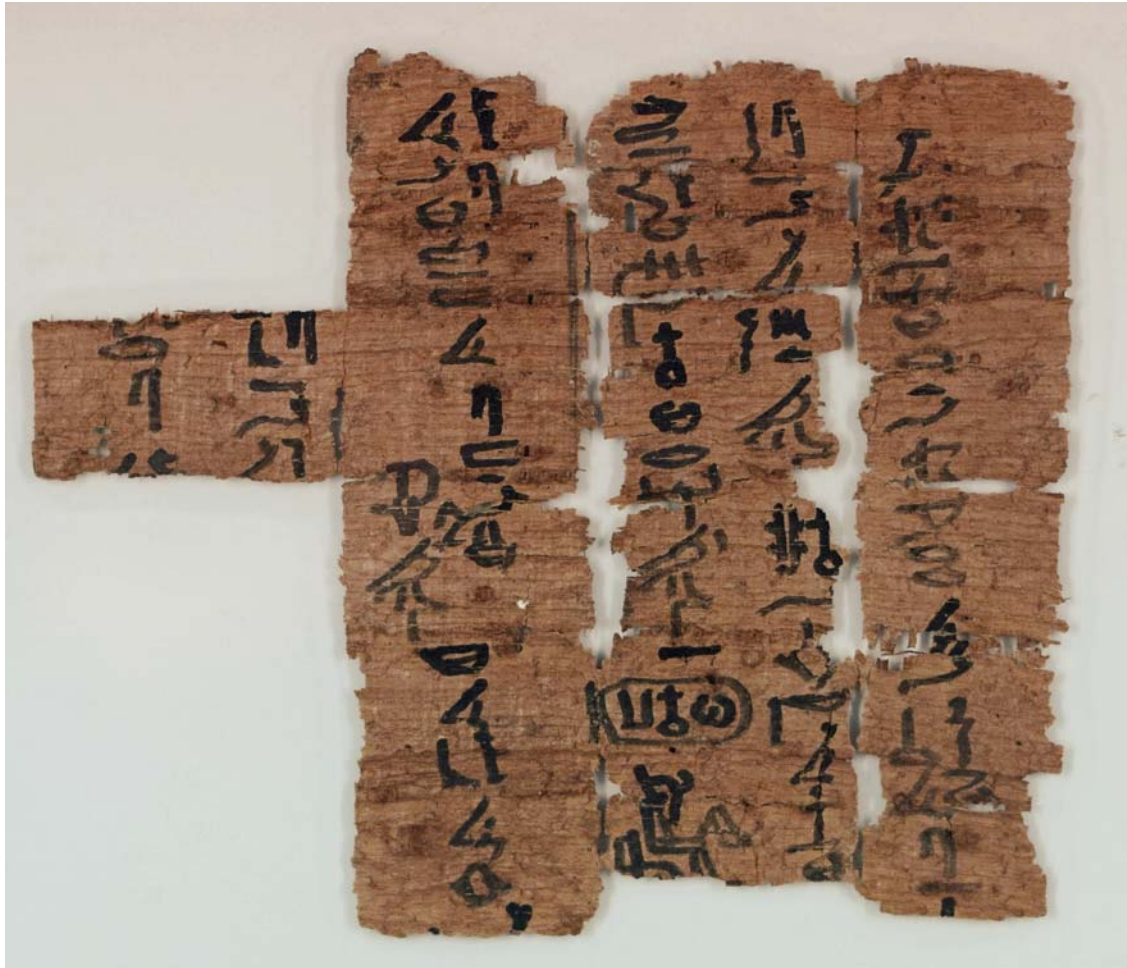
¹²⁴ Sur ce lien entre l'oralité et l'écrit dans le langage épistolaire, cf. Chr. Eyre, *The Use of the Documents*, p. 94-97.

¹²⁵ La documentation épistolaire de Balat que L. Pantalacci édite apportera certainement un renouveau dans ce domaine. Sur ces lettres, cf. *pars pro toto* L. Pantalacci, « La documentation épistolaire du palais des gouverneurs à Balat-'Ayn Asīl », *BIFAO* 98 (1998), p. 303-315 ; *ead.*, dans *La lettre d'archive*, p. 141-153 ; *ead.*, « Balat, a Frontier Town and Its Archive », dans J. C. Moreno García (éd.), *Ancient Egyptian Administration (HdO 104)*, 2013, p. 197-214.

Résumé / Abstract

Édition d'un papyrus opisthographe (Brooklyn 47.218.18) acquis par Ch. Wilbour. Il s'agit d'une lettre inédite de la fin du III^e millénaire provenant des archives palatines d'Éléphantine. Au *recto*, l'adresse et des éléments de la «formule memphite» introduisent le corps de la lettre. Un fils écrivant à son père évoque l'action *sḥ* – « délivrer » – que Satis et Khnoum ont accomplie en faveur du récipiendaire. Au *verso*, des titres de rang, une formule de bénédiction et peut-être l'objet de la missive ont été hâtivement annotés. La date et le style (la calligraphie, la paléographie et l'emploi de signes métatextuels), la phraséologie (ex. *ḥḥ wḏḏ snb*), la culture des scribes (ex. de la « formule memphite » à la *Kémyt*) et le paysage culturel d'Éléphantine (notamment l'épithète « maître d'Éléphantine » à cette époque) font l'objet d'un commentaire développé.

Edition of an opisthographic papyrus (Brooklyn 47.218.18) acquired by Ch. Wilbour. It is an unpublished letter of the end of the 3rd Millennium belonging to the palatial archives of Elephantine. On the *recto*, the address and some elements of the Memphite Formula introduce the body of the letter. A son writing to his father mentions the action *sḥ* – “to release” – that Satis and Khnum accomplished in favour of the letter recipient. On the *verso*, rank titles, a greeting formula and probably the object of the missive are hastily recorded. The date and the style (the calligraphy, the palaeography and the use of metatextual marks), the phraseology (ex. *ḥḥ wḏḏ snb*), the scribal culture (ex. from the Memphite Formula to the *Kemyt*) and the cultic landscape of Elephantine (mostly the epithet «lord of Elephantine» in this epoch) are the subject of an extended commentary.



Papyrus Brooklyn 47.218.18 *recto* (© Brooklyn Museum. Bequest of Miss Theodora Wilbour from the collection of her father, Charles Edwin Wilbour).

A. PILLON, *Satis et Khnoum maîtres d'Éléphantine : une lettre savante de la fin de l'Ancien Empire*



Papyrus Brooklyn 47.218.18 verso (© Brooklyn Museum. Bequest of Miss Theodora Wilbour from the collection of her father, Charles Edwin Wilbour).